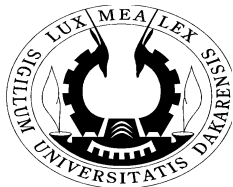


REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

Fitiavana – Tanindrazana - Fandrosoan



LES DROITS ET INTERETS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE A MADAGASCAR DANS UN CONTEXTE D'EXPLOITATION MINIERE

Papa Ibrahima COBAR

Sous la Direction de :

Professeur Ahmadou Aly MBAYE UCAD

MADAGASCAR AOUT 2017

SOMMAIRE.....	2
ACRONYMES ET SIGLES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7
LISTE DES CARTES.....	7

1 ERE PARTIE : ANALYSE DU CONTEXTE GENERAL

1 : RESUME.....	8
------------------------	----------

2 : AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION9

2.1. Contexte et justification de l'étude.....	10
2.2. Agriculture Familiale et Exploitation Familiale.....	12
• De quoi parle-t-on ?.....	12
• De qui parle-t-on ?.....	12
2.3. Présentation de la situation socio-économique de Madagascar.....	13
2.4. Caractéristiques de l'agriculture	28
2.5. Le contexte minier.....	32
2.6. Présentation de la CPM structure hôte de l'étude.....	35

2 EME PARTIE : ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE

2.. De l'enquête.....	37
2.5.1. Introduction et Justification.....	37
2.5.2. Choix et conception du thème.....	37
2.5.3. Objectifs de l'enquête.....	38
2.5.4. Objectif général de l'enquête.....	38
2.5.5. Objectifs spécifiques.....	38
2.5.6. Problématique de l'enquête.....	39
2.6. Méthodologie.....	39
2.6.1. Rencontre avec les commanditaires de l'étude.....	39
2.6.2. Revue documentaire.....	39

2.6.3. Elaboration de l’outil de collecte des données	40
2.6.4. Synthèse de la fiche technique du questionnaire.....	41
2.6.5. Plan de sondage et détermination de l’échantillon.....	42
2.6.6. Méthode de traitement et d’analyse.....	43
2.7. Résultats attendus.....	43

3 EME PARTIE : RESULTATS DE L’ENQUETE

I : MONOGRAPHIE DE LA REGION DE BOENY.....	45
1 –Localisation géographique.....	45
2. Relief et végétation.....	46
3. Climat et artères hydrauliques	47
4. Zones agro écologiques.....	47
5. Systèmes agraires.....	48
6. Axes routiers.....	49
7Energie et eau potable.....	50
8Acteurs dans la zone d’étude.....	52
II / TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES.....	54
A - Définition des concepts utilisés.....	57
III / ENQUETE SOCIOECONOMIQUE DES PRODUCTEURS.....	60
IV / PRINCIPALES CONTRAINTES A L’AGRICULTURE DANS LA ZONE D’INTERVENTION...64	
V / INDICATEURS ODD PERTINENTS RAPPORTES AU GENRE.....	68
1. CRUCIAL LAND RIGHTS 1.4.2.....	70
2. INDICATEURS DE STRATEGIES D’ADAPTATIONS.....	72

4 EME PARTIE ; RECOMMANDATIONS.....73

A. Cartographie des Acteurs et missions.....	74
B. Droits Stratégiques et Intérêts Stratégiques.....	75
C. Suggestions et propositions.....	78
CONCLUSION.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	80
ANNEXES	85

ACRONYMES ET SIGLES

1 : CPM	Coalition Paysanne de Madagascar
2 : AMIRA.....	Milieu Rural Africain
3 : SIF.....	Solidarité des Intervenants sur le Foncier
4 : INSTAT.....	Institut National de la Statistique
5 : AFDI.....	Agriculteurs Français et Développement International
6 : CEFFEL.....	Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes
7 : DAOP.....	Direction de l'Appui aux Organisations Professionnelles
8 : EMP.....	Expérimentation en Milieu Paysan
9 : CRAM.....	Cercle Régional des Agriculteurs Malgaches
10 : EAF.....	Exploitation Agricole Familiale
11 : CIRAD.....	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
12 : FOFIFA.....	Centre National de Recherche Appliquée au Développement
13 : PSAEP.....	Plan Sectoriel Agriculture, Elevage, Pêche
14 : ICAR	Association Internationale de Crédit Agricole Rurale
15 : AFD.....	Agence Française de Développement
16 : PNF.....	Programme National Foncier
17 : AD2M.....	Projet d'Appui au Développement de Menabe et du Melaky (financement FIDA)
18 : AROPA.....	Appui à la Responsabilisation des Organisations Professionnelles Agricoles
19 : CDD	Community Driven Development
20 : PLOF.....	Plan Local d'Occupation Foncière
21 : CF	Certificat Foncier
22 : GF	Guichet Foncier
23 : CNAF.....	Comité National de l'Agriculture Familiale
24 : ZIA.....	Zone d'Investissement Agricole
25 : CCRF.....	Comité de Coordination de la Réforme Foncière
26 : CASEF.....	Croissance Agricole et Sécurisation Foncière (Projet)
27 : SRJS.....	Ressources Partagées Solutions Communes
28 : BPM.....	Biens Publics Mondiaux
29 : BNCCC.....	Bureau National de Coordination des Changements Climatiques

- 30 : CITES.....Convention sur le Commerce International des Espèces de Faunes et de Flore Sauvages menacées d’extinction
- 31 : AINA.....Association Humanitaire Enfance et Avenir
- 32 : PDDAA.....Programme Détaillé du Développement de l’Agriculture en Afrique
- 33 : PLCC.....Programme de Lutte contre le Chômage
- 34 : ASARA.....Augmentation de la Sécurité Alimentaire et Augmentation des Revenus
- 35 : ASA.....Ankahonana Sahirana Areinina ONG humanitaire contre précarité
- 36 : UNDAF.....Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement
- 37 : PADAP.....Projet Agriculture Durable par une Approche Paysage
- 38 : BAD.....Banque Africaine de Développement
- 39 : JICA.....Agence Japonaise de Coopération Internationale
- 40 : PURSAPS.....Projet d’Urgence pour la Protection Sociale et la Sécurité Alimentaire
- 41 : PSAEP.....Programme Sectoriel Agriculture Elevage et Pêche
- 42 : SAFF.....Service d’Appui aux Centres de Services Agricoles
- 43 : PMO.....Plan de Mise en Œuvre
- 44 : BVPI.....Projet Bassins Versants et Périmètres Irrigués
- 45 : AUE.....Union Africaine
- 46 : PAPRIZ.....Projet d’Amélioration de la Productivité Rizicole sur les Hautes Terres Centrales
- 47 : FRDA.....Fond de Recherche et de Développement Agricole
- 48 : FORMAPROD.....Formation aux Métiers Agricoles et Ruraux à Madagascar
- 49 : CCRF.....Cellule de coordination de la Réforme Foncière
- 50 : M2PATE Ministère après de la Présidence en charge des Projets Présidentiels de l’Aménagement du Territoire
- 51 : AGTER.....Association pour l’Amélioration de la Gouvernance sur les Terres
- 52 : CETIM.....Centre Europe Tiers-Monde
- 53 : SALOHI.....Strengthening and Accessing Livelihood Opportunities for Household Impact

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Solde de balance commerciale du compte courant et solde budgétaire.....	16
Tableau 2 : Evaluation des politiques et des institutions nationales 2016.....	17
Tableau 3 : Comparaison	27
Tableau 4 : Tendances des indicateurs de la gouvernance.....	27
Tableau 5 : Evolution sur les années.....	27
Tableau 6 : Synthèse fiche technique de l'enquête des EAFs et ménages	41
Tableau 7 : Superficie des districts de la région de Boeny.....	46
Tableau 8 : Superficie des forêts existantes et forêts boisées.....	49
Tableau 9 : Superficie de terrains en proie aux feux de brousse et boisées.....	50
Tableau 10 : Nombre de communes et de Fokontany dans Boeny.....	53
Tableau 11 : Variables qualitatives.....	55
Tableau 12 : Taux d'alphabétisation du district.....	56
Tableau 13 : Appartenance à une OP.....	58
Tableau 14 : Type d'exploitation : Taille et Moyenne.....	59
Tableau 15 : Type d'exploitation : ménages et systèmes de culture.....	60
Tableau 16 : Mode d'acquisition du terrain par commune.....	62
Tableau 17 : Mode d'accès à la propriété.....	64
Tableau 18 : Contraintes primaires.....	66
Tableau 19 : Titre reconnu.....	68
Tableau 20 : Droits sur les terres.....	68
Tableau 21 : Croisement variables Genre et titre reconnu.....	70
Tableau 22 : Croisement variables Genre et droits sur les terres.....	70
Tableau 23 : Fruits cueillis	71
Tableau 24 : genre & fruits cueillis.....	71
Tableau 25 : Problèmes activités agricoles	72
Tableau 26 : Tableau croisé (Genre & problèmes activité agricole).....	72
Tableau 27 : Acteurs et missions du foncier.....	74

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Taux de croissance du PIB de Madagascar.....
- Figure 2 : Le PIB par Habitant.....
- Figure 3 : Le Taux d'Inflation.....
- Figure 4 : Tendances 2006-2016 sur la Gouvernance Globale IIAG.....
- Figure 5 : Classement par Indicateurs de Gouvernance.....
- Figure 6 : Pyramide des âges des chefs de ménages.....
- Figure 7 : Répartition d'âges des chefs de ménages Hommes.....
- Figure 8 : Répartition d'âges des chefs de ménages Femmes.....

LISTE DES CARTES

- Carte 1 : Zones agro écologiques.....
- Carte 2 : Le potentiel minier.....
- Carte 3 : Situation géographique de la zone d'enquête

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport renferme les principaux résultats issus de la mission d'étude que nous avons menée à Madagascar et plus spécifiquement dans les zones de production agricole faisant partie de la zone d'intervention de la Coalition Paysanne de Madagascar, CPM en sigle. Ces bassins agricoles sont : le district de Soalala, les communes de Andrananmavo – Antsakoamileka et Soalala. Ces résultats renferment des informations détaillées sur les caractéristiques socioéconomiques et environnementales de ces sites spécifiés, la typologie et la structure des exploitations agricoles familiales, la gouvernance foncière et l'usage des ressources naturelles et stratégies d'adaptation.

Cette étude a été réalisée durant la période allant du mois d'Aout au mois d'Octobre 2017 et a consisté à une recherche documentaire complétée par une enquête de terrain auprès de 90 ménages ruraux tirés dans 03 communes et 19 villages.

La méthodologie utilisée repose sur :

- a. Le choix aléatoire résonné de quelques Fokontany (villages) par commune
- b. le dialogue entre l'enquêteur et le responsable ou/et le représentant du ménage tout en répondant aux différents questionnaires de la fiche ;
- c. l'analyse des données par traitement statistique afin de tirer les enseignements de notre zone d'enquête.

Ces ménages et exploitations agricoles sont relativement homogènes sur les plans écologique, agronomique et socio-économique, et montrent une plus grande hétérogénéité par rapport aux activités de production. Les traitements des informations collectées nous ont permis de représenter les potentialités de ces bassins de production agricole et les principales contraintes.

L'originalité de l'étude repose sur la mesure de différents Indicateurs ODD rapportés au Genre tout en ciblant les variables pertinentes sur les droits fonciers et aspects similaires de ce terroir rural.

Conformément aux objectifs que nous nous sommes assignés, il ressort synthétiquement de cette enquête les considérations suivantes :

- ✓ La pauvreté est très présente dans le milieu rural de Soalala même s'il existe des différences sensibles entre les différentes communes ;

- ✓ Les exploitations agricoles familiales (EAF) disposent en moyenne de 9 Ha de terres cultivables, possèdent 7 zébus et pratiquent une agriculture vivrière dont le riz est la principale spéculatation à 89.6 %. C'est une zone relativement dotée par rapport aux indicateurs standards nationaux. Malgré les potentialités naturelles, les ménages actifs rencontrés font cependant face à une crise majeure liée à la baisse du prix des produits agricoles faute des pistes d'évacuation ; d'où des conséquences néfastes sur l'économie domestique largement dépendante du riz.
- ✓ Les ménages comptent en moyenne 7 membres dont une majorité de femmes, lesquelles représentent 18.39 % des chefs de ménages ; et fait notable 64.42 % des mineurs sont scolarisés dans le district de Soalala.
- ✓ La vulnérabilité des ménages et EAFs dans le district est accentuée par la situation des droits fonciers ; en effet la mesure et l'analyse des Indicateurs ODD 1.4.2 relatifs au « Land Tenure » nous renseignent que 75% des femmes et 74 % des hommes ne détiennent aucun titre reconnu sur leurs terres. En ce qui concerne la protection des droits sur le foncier 87 % des femmes et 78 % des hommes déclarent ne percevoir aucune garantie ou sécurité quant à leurs droits sur leurs terres. Ceci malgré la Politique Nationale Foncière (PNF) des pouvoirs publics qui a mis un processus d'accès simplifié à la propriété avec les Guichets Fonciers (GF) ; et dont Soalala a été une des zones pilotes.
- ✓ Des actions relatives à : la dynamisation et de suivi de la réforme foncière, d'aménagement des superficies et d'intensification des cultures vivrières, de modernisation des pratiques agricoles et d'élevage, d'amélioration de la sécurité alimentaire, de construction de pistes de production, d'accompagnement en matériel, ressources et formation des Organisations de Producteurs (OP) ; sont prioritaires pour un développement intégré et durable de la zone de Soalala.

Nous qualifions ce travail comme un outil précieux de programmation, de prise de décisions et de prévision stratégique pour toute action de développement intégré dans cette partie de la région de Boeny ; en particulier pour les acteurs de la CPM, de l'Etat et du FIDA pour : « Transformer la vie rurale, construire un avenir prospère et durable pour tous ».

AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION

2.1. Contexte et justification de l'étude

Aux lendemains de la crise alimentaire de 2008, un phénomène certes ancien s'est accentué dans le monde ; il s'agit de la ruée des investisseurs sur les terres arables des pays en développement. Ce phénomène connu sous le nom de « Land Grabbing » ou accaparement des terres consiste à vendre ou mettre en location, entre 30 ou 99 ans, à des états ou des fonds d'investissements étrangers d'immenses surfaces de terres arables, le plus généralement sans le consentement des populations autochtones, sur fond de corruption et dans la plus grande opacité, dans des pays qui n'ont eux-mêmes bien souvent pas atteint l'autosuffisance alimentaire. A l'instar de tous les pays détenant des réserves de terres arables, Madagascar est confronté à ce problème. En effet, avec une superficie de 8 000 000 Ha de terres agricoles soit 69,6 % de sa surface totale, seules 5% sont estimées terres arables¹ et un seul 1/3 mis en valeur, le pays vient en tête du classement africain des états ayant cédé le plus leurs terres aux investisseurs étrangers ; 3,7 millions d'Ha cédés depuis 2000².

Ce phénomène d'accaparement des terres est rendu doublement préoccupant dans le contexte malgache notamment, par une politique des pouvoirs publics concernant le secteur minier. Dans sa nouvelle approche d'exploitation de son potentiel minier, l'Etat malgache a subdivisé tout le territoire en carrés miniers. Les carrés miniers sont des unités d'exploitation et d'exploration minières qui quadrillent l'ensemble de l'île et empiètent sur d'innombrables terres agricoles. Formalisées sur une base géométrique, ne tenant compte que très peu souvent pas du tout, des droits des occupants des terres impactées, les 1 700 000 carrés miniers ainsi créés ont dépossédés de leurs exploitations ou de leurs zones de pâturages des milliers de paysans malgaches.

Cette situation, se pose avec une singulière acuité en zone rurale. L'enjeu est d'autant plus crucial que $\frac{3}{4}$ de la population malgache vit en milieu rural, soit environ 15 millions d'habitants. L'agriculture, pratiquée dans le cadre de petites exploitations familiales, constitue l'activité économique quasi exclusive d'environ 60 % des actifs. L'importante croissance démographique (3% par an) et la répartition inégale des terres arables sur le territoire engendrent une forte pression qui a conduit à une saturation foncière (1,2 Ha en 1982 vers 0,87 en 2005) des surfaces agricoles dans les zones les plus accessibles et peuplées.

¹ STATE OF FOOD SECURITY AND NUTRITION SOFI 2017

² Land Matrix Analytical Report II : International Land Deals for Agriculture,

Tous ces facteurs combinés exercent sur la paysannerie rurale de Madagascar qui pratique une agriculture dite familiale des périls sans précédent.

L'agriculture familiale, reconnue dans les ODD post 2015, dans son rôle sur la sécurité alimentaire, la nutrition et une agriculture durable, a un poids considérable de premier plan dans l'économie malgache ; 1^{er} pourvoyeur d'emploi avec 8 actifs sur 10 – elle fait vivre environ 65 % de la population et a le potentiel de sortir des millions de personnes de la pauvreté. Or si les paysans ne sont dépossédés par un de ces 3 phénomènes évoqués plus haut, ils ont tout simplement peur d'investir dans le long terme dans les terres qu'ils cultivent parce que leurs droits ne sont pas garantis. Se pose alors la question liée à la sécurité foncière et tous les droits qui lui sont associés, elle est contenue dans les indicateurs ODD par l'objectif 1.4. Il est aujourd'hui clairement établi les liens de causalité entre propriété foncière, aménagement du territoire et sécurité alimentaire voire même développement durable.

Evidemment tous ces enjeux ont engendré au plan social et politique, diverses réponses. Madagascar a connu de nombreuses manifestations et mouvements de protestations de citoyens qui ont subi ce qu'ils considèrent comme une injustice, leurs maisons ou leurs champs qu'ils occupent depuis plusieurs générations revendiqués par d'autres, souvent des étrangers, titres de propriété en main.

Le gouvernement, pour sa part a entamé une réforme foncière en 2005, pour répondre à une demande massive de sécurisation foncière, de la part de paysans menacés dans leur activité par des mesures d'expropriation qu'il leur était difficile de contester. L'enjeu de la réforme portait aussi sur la sécurité alimentaire – pour éviter des situations où des villages entiers pouvaient être privés de l'accès à la terre, donc à l'agriculture de subsistance. L'état a initié le transfert d'une partie de la gestion foncière aux communes. Ces dernières sont désormais habilitées à délivrer des certificats fonciers, documents qui garantissent pleinement et à titre permanent les droits de propriété. La procédure de certification, réalisée dans les communes via les « guichets fonciers » a l'avantage d'être moins coûteuse et moins longue (6 mois pour un coût de 10 euros par certificat) que l'immatriculation foncière (en moyenne 10 ans pour un coût de 300 euros par titre). Encore récemment tentés par le seul titre foncier, les paysans ont désormais tendance à demander le certificat foncier, même si certains doutent encore de la protection juridique qu'il apporte.

Cette réforme accompagnée par la communauté internationale, la société civile locale et les organisations paysannes est très innovante en la matière et Madagascar en est un des pionniers en Afrique. Depuis 2014, deux projets ont permis de soutenir les efforts de réforme du régime foncier qui prévoit notamment de délivrer des titres de propriété à plus de 50 000 paysans, et

de sécuriser 500 000 parcelles dans 180 communes. Plusieurs autres initiatives sont conduites aussi soit par des ONGs à des niveaux décentralisés – Solidarité et Paix dans la région de Boeny / District de Soalala ; par exemple.

Seulement dans la pratique, les textes restent difficiles à appliquer. Entre 2006 et 2014, quelques 416 guichets fonciers ont été créés, mais qui ne couvrent que le quart des communes du pays. *“Malgré les opérations de facilitation de la certification, cette forme de sécurisation n’est ni massive, ni abordable financièrement”*, constate une entité de la société civile : la SIF – Solidarité des Intervenants du Foncier. La réforme, certes nécessaire, a souffert de ne pas être accompagnée par une politique agricole volontariste en matière de sécurité alimentaire.

En outre, la réforme foncière n’a pas empêché le phénomène de l’accaparement de terres de s’amplifier sur la Grande île. La nouvelle loi reconnaît les droits “non écrits” sur la terre, avec une présomption de propriété privée sur les occupations foncières des paysans mais les agents de l’Etat continuent de s’en tenir à l’ancienne loi, faisant valoir une “présomption de domanialité” pour octroyer des terrains aux investisseurs. A ce titre fin 2013, la SIF s’est mobilisée contre un projet d’extraction de fer à Soalala par la société chinoise Wisco, qui s’est soldé par l’accaparement de 43 000 hectares de terres sur trois communes dans la région de Boeny. *« Les permis miniers ne valent pas propriété foncière »*, avait rappelé la SIF dans son action de plaidoyer.

Ainsi au-delà des constats, les défis auxquels est confrontée l’agriculture familiale à Madagascar, s’analysent selon diverses échelles d’acteurs – pouvoirs publics, paysans, société civile, organisations paysannes, ONGs... et de facteurs de production – foncier agricole, ressources naturelles et environnementales... ; mais convergent tous vers le même enjeu : promouvoir la transformation inclusive et durable du monde rural. Et c’est en ce sens qu’il faut appréhender notre problématique qui porte sur *les Droits et Intérêts de l’agriculture familiale, dans un contexte d’exploitation minière*.

2.2 AGRICULTURE FAMILIALE (AF) ET EXPLOITATION FAMILIALE (EF).

De quoi parle-t-on ?

L'agriculture familiale est un mode de vie et un mode de production qui contribue fondamentalement à l'alimentation des populations de l'Afrique l'Ouest avec près de 80% des aliments produits. Elle s'oppose à la forme d'agriculture appelée agriculture industrielle ou agriculture commerciale qui est orientée prioritairement vers l'accumulation de profits financiers en faveur des investisseurs privés. L'agriculture familiale est la plus répandue en Afrique. Elle est cependant actuellement confrontée à plusieurs défis majeurs, parmi lesquels, principalement : l'émergence d'initiatives d'investissements privilégiant la privatisation des moyens de production (terre, eau, autres intrants...), la faiblesse des politiques publiques pour la soutenir, la faible reconnaissance sociale et politique du métier de paysans par les décideurs politiques, l'insuffisance d'accès aux services sociaux de base, l'insuffisance d'accès aux facteurs essentiels de production (terre, eau, financement...), ou encore le risque de marginalisation face à la percée de l'agrobusiness sur le continent.

L'agriculture familiale et l'exploitation familiale,

De quoi s'agit-il ?

L'agriculture familiale est un mode de vie en général et un mode de production en particulier, qui s'oppose au modèle de l'agriculture industrielle basée sur la promotion de la rentabilisation des capitaux financiers.

Par définition, une exploitation familiale est une unité ou entité humaine de production et de création de richesses matérielles et immatérielles, dans laquelle l'exploitant ou les exploitants (et ses associés) mettent en œuvre un système de production agricole (au sens large du terme). L'exploitation familiale (EF) est une personnalité morale qui est constituée de deux ou de plusieurs membres (souvent des ménages), unis par des liens de parenté ou des us et coutumes et qui exploitent en commun les facteurs de production (en milieu rural et/ou urbain) en vue de générer des ressources (sociales, financières, matérielles, morales...) sous la direction d'un des membres, désigné « chef d'exploitation », qu'il soit de sexe masculin ou féminin. La priorité de l'EF est de produire pour nourrir les membres de l'exploitation, les communautés et ensuite créer de la richesse pour le bien-être de l'ensemble de ses membres et des communautés à l'intérieur et à l'extérieur.

Le chef d'exploitation assure la maîtrise d'œuvre et veille à l'exploitation optimale des facteurs de production dans le respect de l'environnement. Il exerce cette activité à titre principal et représente l'exploitation dans tous les actes de la vie civile.

Les membres d'une exploitation familiale, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, ont l'obligation d'œuvrer à la rentabilité économique et sociale de l'exploitation.

La multifonctionnalité de l'exploitation familiale et ses principes de base

Ces principes sont inter-liés et doivent être considérés ensemble :

La multifonctionnalité de l'exploitation familiale et ses principes de base

Ces principes sont inter-liés et doivent être considérés ensemble :

La finalité de l'agriculture promue par les EF est de nourrir les populations et c'est seulement dans un second temps que la création de la richesse intervient (elle n'est pas exclue) ;

- L'EF travaille avec l'environnement dans le sens du respect des principes de la durabilité de la production, basée sur les modes de production agro-écologiques ;
- L'EF est pourvoyeuse d'emplois durables, aussi bien pour les membres de l'exploitation que pour d'autres personnes extérieures ;
- L'EF promeut de façon systématique la diversification de la production en minimisant d'abord les risques au lieu de maximiser les profits (combat les systèmes de monoculture destructeurs de l'environnement) ;
- L'EF contribue à organiser les marchés locaux de produits alimentaires selon une approche d'échelle qui va du ménage au niveau international en passant par le village ou le hameau, la commune (là où elle existe), la région, le pays, la sous-région, la région etc.). Elle contribue à l'Economie Sociale et Solidaire du fait qu'elle s'accompagne d'une meilleure redistribution des ressources générées ;
- L'EF promeut la recherche-participative dans l'espace de production et assure la formation professionnelle continue et structurée autour du mode de vie ;
- Les moyens de production se retrouvent sous le contrôle des membres de l'exploitation ;
- L'EF est orientée vers la réalisation de la souveraineté alimentaire dans le respect de la dignité.

2.3. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE MADAGASCAR

La population de Madagascar croît à un rythme annuel de 2,8 pour cent et compte en 2017 : 24,9 millions d'habitants(1). Il s'agit d'une population jeune (41,7 pour cent de la population avait moins de 15 ans en 2015) et surtout rurale (les villes concentrent seulement 30 pour cent de la population). La densité de population est relativement faible (33 personnes par km²). Cependant, la répartition sur le territoire est inégale, certaines zones sont pratiquement vides et d'autres au contraire connaissant des phénomènes de saturation foncière. En outre, malgré la faible densité de la population, l'écologie fragile de l'île a été détériorée par des années de déforestation qui ont provoqué une grave érosion du sol. Moins de 25 pour cent du territoire sont aujourd'hui occupés par de la forêt sur une île jadis entièrement boisée.

Le pays émerge difficilement d'une crise politique (2009-2013) qui a lourdement pénalisé sa population. La reprise économique est quelque peu à la traîne – les prévisions de croissance économique tablent sur 4,1 pour cent en 2016, pour une croissance démographique estimée à 2,8 pour cent – tandis que les capacités financières de l'État demeurent très faibles. Toutefois, la mise en place par le FMI d'un programme triennal adossé à une Facilité élargie de crédit (FEC) pourrait permettre à Madagascar de prendre un nouveau départ économique.

Fragilité de la situation économique et financière après plusieurs années de crise politique

Madagascar affiche un PIB par habitant estimé à 402 USD³ ce qui classe l'île de 25 millions d'habitants parmi les dix pays les plus pauvres du monde(2). D'autres indicateurs signalent la faiblesse de l'économie : IDH (154e), Doing Business (164e), Transparency International (123e). La Banque mondiale et la Banque africaine de développement considèrent d'ailleurs Madagascar comme un État fragile.

Cette situation résulte d'une trajectoire de croissance particulièrement erratique depuis l'indépendance, alternant cycle d'accélération du développement et crise politique, induisant systématiquement une régression du revenu par habitant (91 pour cent des habitants vivent avec moins de 2 USD par jour). Madagascar émerge, non sans peine, de la dernière crise politique et économique : faiblesse des ressources intérieures, suspension partielle de l'aide internationale, chute des dépenses publiques de 17,4 pour cent du PIB en 2008 à 13,5 pour cent du PIB en 2013, effondrement des budgets sociaux et contraction de l'investissement

³FMI 2017

public (de 7,7 pour cent du PIB en 2008 à 3,1 pour cent du PIB en 2013) et privé (de 33 pour cent à 16 pour cent au cours de la même période)⁽⁴⁾.

L'économie malgache souffre encore des conséquences de ces années de crise, et la croissance ne réussit pas à décoller : 2,3 pour cent en 2013, 3,3 pour cent en 2014, 3,1 pour cent en 2015, prévision de 4,1 pour cent pour 2016. Les secteurs les plus porteurs (agroalimentaire, tourisme, exportations, travaux publics, grande consommation) n'ont pas vraiment décollé, et l'économie a été tirée ces dernières années principalement par le secteur minier.

Les comptes nationaux n'ont pas enregistré beaucoup de progrès ces dernières années comme le montre le Tableau 1 ci-après. Le déficit de la balance commerciale est passé de -8,4 pour cent du PIB en 2014, à -5,1 pour cent en 2015. Il devrait remonter à -5,8 pour cent fin de 2016. Le déficit du solde du compte courant est passé de -0,3 pour cent à -2,1 pour cent entre 2014 et 2015, en raison principalement de la chute des exportations de produits primaires, en particulier de cobalt et de nickel, mais aussi de la chute des cours de la vanille et du clou de girofle. De même, le déficit budgétaire se creuse depuis 2014, il est passé de -2,4 pour cent du PIB à -3,7 pour cent du PIB en 2015. Il devrait baisser davantage et atteindre -4,5 pour cent en 2016⁽⁵⁾.

Tableau 1 : Madagascar - Soldes de la balance commerciale, du compte courant et solde budgétaire (en pourcentage du PIB)

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Balance commerciale	-9,6	-10,1	-11,1	-12,3	-8,4	-5,1	-5,8
Solde du compte courant	-3,7	-6,9	-6,7	-5,9	-0,3	-2,1	-2,3
Déficit budgétaire	- 5,3	-2,4	-2,6	-2	-2,4	-3,7	-4,5

Source : DERI/BCM - Principaux indicateurs macroéconomiques.

⁴FMI 2017

⁵Banque Mondiale

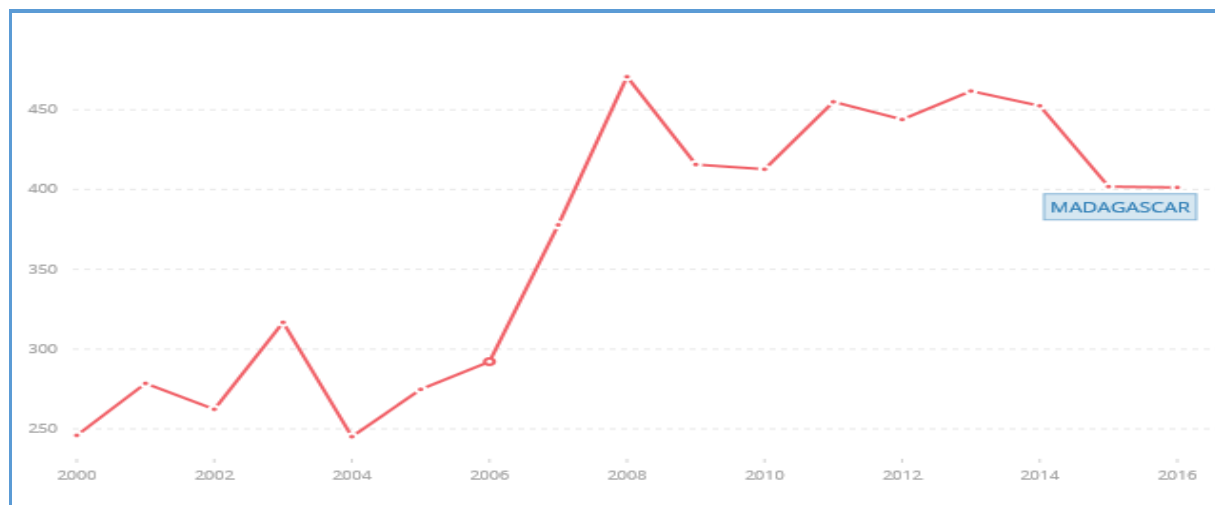
Le Plan national de développement (PND) 2015-2019 repose sur des hypothèses de croissance à plus de 7 pour cent mais les capacités de l'État, sur les plans financier et institutionnel, ne permettent pas de créer les conditions favorables à une progression de cet ordre. Le pays dispose en effet de très faibles capacités financières selon le FMI. Cette faible mobilisation des ressources domestiques a induit un déficit de financement important en 2014 et 2015, comblé in extremis par l'aide budgétaire des bailleurs (UE, France, BM, BAD) décaissée fin 2015 après que le FMI a accordé une nouvelle Facilité rapide de crédit (FRC). Le FMI estime que la soutenabilité de la dette est passée en risque « modéré » en novembre 2015, à cause notamment de perspectives de croissance économique plus faibles que prévues. Il convient donc de suivre avec attention l'endettement public, car les forts besoins d'investissement nécessiteront un recours à une combinaison d'emprunts domestiques et externes.

Graphique 1 : Madagascar - Taux de croissance réelle du PIB (2010-2016)



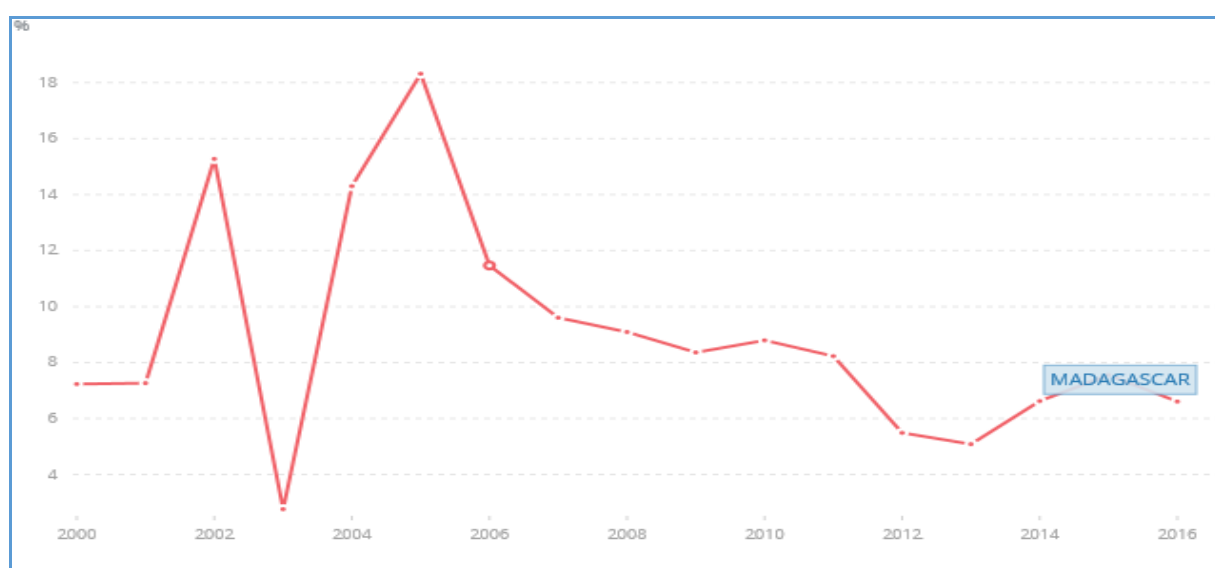
La forte croissance démographique (2,8 pour cent) et la faible performance économique ralentissent considérablement les progrès vers la réduction de la pauvreté. En effet, le PIB (produit intérieur brut) per capita qui était de 414 USD en 2010 (au plus fort de la crise) a baissé et atteint environ 401,7 USD en 2015.

Graphique 2 : Madagascar – PIB par habitant (USD courants)



Après quelques années de stabilité, le taux d'inflation suit une tendance haussière depuis 2014 (voir graphique 3 ci-après). La dépréciation de l'Ariary est l'une des principales causes de la pression inflationniste. L'Ariary a chuté d'environ 14 pour cent par rapport au dollar américain entre avril 2015 et mars 2016.

Graphique 3 : Madagascar – Taux d'inflation (2012-2016)



Les piètres résultats économiques ont des répercussions sur le niveau de vie de la population. Les résultats de l'enquête nationale concernant le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) indiquaient que 77,1 pour cent de la population vit avec moins de 1,25 USD par jour, et que 52,7 pour cent de la population est dans une situation d'extrême pauvreté. Neuf des 22 régions du pays ont des taux de pauvreté de plus de 80 pour cent. C'est dans les régions d'Androy et d'Atsimo Atsinanana que l'incidence de la pauvreté est la plus élevée, elle touche respectivement 97 pour cent et 93 pour cent de la population.

Perspectives à moyen terme : Contexte global plus favorable en 2017 pour Madagascar au regard des récents développements

Les réformes engagées pour promouvoir le développement et la solidité du secteur financier à partir du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) de 2016 contribueront à un système financier plus inclusif et plus robuste capable de répondre aux besoins de développement de Madagascar.

La réussite du programme passe par le renforcement des capacités de gestion des investissements et par le maintien de la stabilité macroéconomique et de la viabilité de la dette.

La stratégie des autorités qui vise à promouvoir une croissance économique plus inclusive et durable en renforçant l'investissement dans l'infrastructure et le capital humain, en augmentant les dépenses sociales et en faisant avancer les réformes structurelles, est jugée appropriée.

Perspectives favorables en dépit des faiblesses structurelles locales

Pour renforcer la confiance des investisseurs locaux et étrangers, des efforts restent à faire pour améliorer la gouvernance et l'environnement des affaires et maintenir la stabilité macroéconomique.

Par ailleurs, le 28 juin 2017, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a mené à terme la première revue du programme économique de Madagascar appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Il a en outre approuvé la demande présentée par les autorités en vue d'une augmentation du niveau d'accès dans le cadre du

programme de 30,55 millions de DTS (environ 42,39 millions de dollars) ou 12,5 % de la quote-part du pays. ⁽⁶⁾

L'achèvement de cette revue ouvre la voie au décaissement immédiat (y compris augmentation du niveau d'accès) de 61,978 millions de DTS (environ 86 millions de dollars). Cela porte le montant total décaissé au titre de l'accord à 93,41 millions de DTS (environ 129,61 millions de dollars).

Le programme de référence mis en œuvre entre septembre 2015 et mars 2016 a obtenu des résultats satisfaisants, et accompli des progrès dans la plupart des domaines. Tous les objectifs quantitatifs ont été atteints, à l'exception du niveau de crédit net à l'État. La situation économique s'est progressivement améliorée durant la période de mise en œuvre de ce programme et la croissance devrait dépasser 4 pour cent cette année. En parallèle du Plan national de développement (PND), le Programme économique appuyé par la FEC facilite une intensification des réformes et vise à enrayer la détérioration des indicateurs de développement, en renforçant la stabilité macroéconomique et en augmentant les dépenses publiques allouées, entre autres, aux infrastructures essentielles et aux priorités sociales. En outre, le Programme contribuera à stimuler l'investissement privé et à mobiliser le soutien des partenaires techniques et financiers. Le gouvernement continue d'intensifier ses efforts pour renforcer la gouvernance économique et combattre la corruption. Le climat des affaires bénéficiera du renforcement de la bonne gouvernance économique, y compris des réformes du système judiciaire.

La FEC du FMI devrait favoriser la mobilisation d'une aide supplémentaire des donateurs. D'ores et déjà, les décaissements des crédits IDA (International Development Association) au 30 juin 2016 ont atteint 1,57 milliard d'USD. La coopération Union Européenne-Madagascar a pour objectif global d'assurer l'état de droit et la stabilité politique de Madagascar et de réduire la pauvreté par la relance d'une croissance économique durable et inclusive, en mettant à profit le potentiel et les avantages comparatifs considérables au niveau régional. Le PND (2015-2019) et son Plan de mise en œuvre (PMO) sont les documents de référence pour articuler la planification de l'aide et des investissements. L'UE s'efforce de mobiliser des financements additionnels auprès d'autres bailleurs, d'organismes financiers et du secteur privé, pour favoriser la reprise économique. Plus spécifiquement, dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED), trois nouveaux secteurs ont été retenus pour

⁶FMI Juil. 2017

l'action, parmi lesquels les infrastructures en support au développement économique et le développement rural. Pour le secteur du développement rural, le cadre de coopération s'inscrit dans le Programme sectoriel agriculture, élevage et pêche (PSAEP) qui lui-même fait partie du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD). Ce cadre de référence institutionnel prend en compte également les autres politiques et stratégies sous-sectorielles existantes (ou en cours de révision) : la Politique Nationale Foncière (PNF), la Charte de l'Environnement, la Politique forestière et le Plan de lutte contre le Changement Climatique (PLCC) ainsi que les engagements pris dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces en danger (CITES). Les ressources financières que l'Union européenne envisage de mettre à la disposition de la République de Madagascar pour la période 2014-2020, s'élèvent à 518 millions d'euros, sans compter une enveloppe mobilisable en cas d'urgence. Dans ce cadre, l'Union européenne poursuit la mise en œuvre dans 14 régions du pays, d'un large éventail de programmes dans les domaines du développement rural et de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, dont :

- le projet Amélioration de la sécurité alimentaire et augmentation des revenus agricoles (ASARA) dans la région d'Androy, programme prolongé jusqu'en 2018 et étendu à la région d'Anosy grâce à un financement de 40 millions d'EUR ;
- le projet Actions Intégrées en Nutrition et Alimentation (AINA), pour un total d'environ 50 millions d'EUR sur une période de cinq ans (jusqu'en 2018) ;
- un soutien budgétaire de 70 millions d'EUR dont 30 millions d'EUR seront consacrés au développement agricole des régions et au renforcement des centres des services agricoles, selon les responsables rencontrés par la mission ;
- le projet d'Agrosylviculture autour d'Antananarivo (ASA) 2015-2019, financé à hauteur de 20 millions d'EUR, dont 4 millions d'EUR pour la sécurisation foncière ;
- l'appui de 4,6 millions d'EUR pour la production de sucre dans la région de Diana (2016/17), en plus des 4,7 millions d'EUR pour les mini-sucreries.

Le programme indicatif 2015-2020 de l'Union européenne consacre 130 millions d'EUR au développement agricole et rural, en priorisant l'appui institutionnel et le financement du secteur agricole, ainsi que le développement des chaînes de valeur en fonction des particularités des régions.

La Banque mondiale maintient et renforce son appui aux projets d'urgence, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la préservation des infrastructures et la conservation de l'environnement, pour un total d'environ 386 millions d'USD, dont 65 millions d'USD pour le Projet d'Urgence de Sécurité Alimentaire et de Protection Sociale (PUSAPS) ⁽⁷⁾. En sus de ce programme, la Banque a lancé un Programme d'agriculture durable avec une approche paysage (PADAP) qui bénéficie d'un financement initial de 45 millions d'USD puis le Projet de Croissance agricole et de sécurisation foncière (CASEF) pour un montant total 53.27 millions d'USD. L'accent est mis sur la protection de l'environnement, le développement de chaînes de valeur, la sécurisation foncière et les partenariats avec le secteur privé. La Banque mondiale maintient également son appui à la production rizicole, en collaboration avec JICA, dans l'optique de doubler la production nationale vers 2020.

La Banque africaine de développement (BAD), pour sa part, continue d'intensifier sa présence dans le Grand Sud avec l'achèvement de la construction de la nouvelle prise d'eau du Bas Mangoky dans la région d'Atsimo-Andrefana, qui a augmenté les superficies cultivables de 5 000 à 9 000 hectares. Ces efforts sont appuyés par un nouveau projet de réhabilitation des infrastructures hydro agricoles qui concerne 13 500 hectares dans le sud-ouest et comprend la reconstruction de la prise d'eau sur le fleuve Mangoky, l'aménagement de 74 km de canaux d'irrigation, des pistes de circulation et la production de semences améliorées, pour un coût de 32 millions d'unités de compte (UC)⁽⁸⁾. La BAD a étendu ses activités dans le Moyen-Ouest avec un projet de 40 millions d'UC couvrant les régions de Bongolava, de Vakinankaratra et de Menabe, axé sur la formation des jeunes entrepreneurs ruraux, selon les responsables rencontrés par la mission.

Le programme pays 2015-2019 du FIDA vise à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres, notamment des femmes et des jeunes, dans 15 régions du pays⁽⁹⁾, et est axé sur une approche filière, privilégiant les spéculations prioritaires et intégrant tous les acteurs du secteur. L'accent est mis sur le développement à grande échelle des exploitations et entreprises agricoles performantes et résilientes aux changements climatiques, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux opportunités économiques, avec

⁷Site Web Banque mondiale à Madagascar, Projets et Opérations.

⁸Site Web de la Banque africaine de développement à Madagascar, Projets et Opérations.

⁹FIDA : République de Madagascar – Programme d'options stratégiques pour le pays – EB 2014/113/R.12.

comme modèle l'agriculture contractuelle et les commerces bio et équitables à l'intention des petits producteurs. Le programme a appuyé 269 000 ménages ruraux vulnérables, grâce à un financement initial de 53,4 millions d'USD entre 2013 et 2015. À ces financements se sont ajoutés en 2016, 6 millions d'USD pour l'élaboration d'une stratégie visant à favoriser l'intégration des changements climatiques dans le programme de pays. Dans le cadre du cycle 2016-2018 du Système d'Allocation Fondé sur la Performance (SAFP) du FIDA, 62,3 millions d'USD sont alloués à Madagascar. Une portion de cette allocation (11 millions d'USD) a été investie dans un projet en cours (appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles - AROPA) et le solde sera investi dans un projet d'instruction qui ciblera le sud du pays.

L'Agence française de développement (AFD), pour sa part, poursuit ses engagements dans le secteur agricole et la protection des écosystèmes, notamment la réhabilitation des bassins versants et des périmètres irrigués (BVPI). Pour consolider les acquis des projets qui arrivent à échéance, l'AFD affecte 7 millions d'EUR au renforcement des capacités des agriculteurs et des organisations de la société civile dans les techniques culturales agro-écologiques. Elle contribue aussi, à hauteur de 3 millions d'EUR, au Fonds régional de développement agricole (FRDA), dont la vocation est d'appuyer directement les entités et les services régionaux de l'agriculture.

Faisant suite au projet SALOHI (Strengthening and Accessing Livelihood Opportunities for Household Impact) dont les objectifs principaux étaient, entre autres, la sécurité alimentaire et la résilience aux catastrophes naturelles dans sept régions du Grand Sud, l'USAID finance un nouveau projet de 75 millions d'USD desservant les mêmes régions, avec un accent particulier sur le développement des chaînes de valeurs agricoles, la réhabilitation des infrastructures de commercialisation, dont les routes de desserte et le développement des associations villageoises d'épargne et de crédit.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), intervient depuis janvier 2009 en faveur de l'amélioration de la productivité rizicole (PAPRIZ) dans les régions de Bongolava, d'Alaotra, Mangoro, d'Analamanga, d'Itasy et de Vakinankaratra, de la promotion de l'aquaculture du tilapia à Mahajanga, dans la région de Boeny, et de la régénération des écosystèmes dans les régions d'Alaotra Mangoro et de Boeny⁽¹⁰⁾. Forte des résultats positifs

¹⁰JICA, Madagascar.

obtenus par ces projets, notamment la réduction du coût de production du riz, qui est passé d'environ 500 MGA à 300 MGA le kg, la JICA, en collaboration avec la Banque mondiale, s'engage en faveur de la réhabilitation de 10 000 à 15 000 hectares de rizières et de 30 km de canaux d'irrigation dans la région d'Alaotra Mangoro, ainsi qu'en faveur de la production de semences certifiées et du renforcement des capacités des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), pour un montant total de 125 millions d'USD, dont 25 millions d'USD sous forme de don et le reste sous forme de prêt concessionnel. Une convention de financement pour la relance et le développement de la filière rizicole a été signée fin juillet entre le Ministre auprès de la Présidence en charge d'Agriculture et de l'Élevage et l'Ambassadeur du Japon. D'autres partenaires sont en train de parfaire leur cadre de coopération et ne tarderont pas à préciser les domaines prioritaires de leurs interventions et les appuis financiers y afférents.

Appui du Système des Nations Unies (SNU) aux orientations du gouvernement : UNDAF 2015-2019.

Pour appuyer le gouvernement dans sa démarche, le SNU à Madagascar a élaboré, selon une approche participative, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2015-2019, qui est aligné sur les grands axes de la Politique générale de l'État. Ce document met l'accent sur la lutte contre la pauvreté, l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'environnement, la promotion de la paix et de l'état de droit par le renforcement des capacités institutionnelles et du capital humain à tous les niveaux, et l'accès aux services sociaux de base. Le coût du programme est estimé à 523,4 millions d'USD.

Environ 43,5 pour cent du budget sont consacrés à la création d'emplois et à la génération de revenus, notamment dans le secteur agricole. Le SNU devrait appuyer le Gouvernement dans la recherche des financements nécessaires. Des critères précis ont été utilisés pour déterminer les zones prioritaires d'intervention, telles que la consolidation des acquis les plus significatifs des programmes antérieurs ou en cours, le degré de vulnérabilité et de pauvreté de certaines populations, ainsi que les inégalités attenantes, la synergie entre les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, la promotion des pôles de développement régional, la vulgarisation des nouvelles pratiques de gestion des ressources naturelles.

Divers programmes de développement ont été mis au point, y compris un programme axé sur le secteur agricole élaboré avec l'appui de la FAO et englobant les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche assorti d'un plan d'investissement de près de 3,2 milliards d'USD sur dix ans (2016-2025). La relance de l'agriculture et de l'économie en dépend fortement. Il appartient aux différents acteurs de poursuivre et d'intensifier la

concertation pour leur bonne mise en œuvre ; à cet effet, un accent particulier doit être mis sur la définition claire des rôles et responsabilités, la loyauté et la sincérité des rapports entre acteurs, ainsi que sur la définition d'un mécanisme adéquat de reddition de compte.

2.4. SUR LES INDICATEURS DE GOUVERNANCE

Au plan de la Gouvernance, Madagascar est le deuxième pays le plus détérioré à l'échelle globale au cours de la décennie (-7,6) ; après la Lybie et avant l'Erythrée et la République Centrafricaine. Classé 33^{ème} (sur 54) en 2015, le pays affiche néanmoins des résultats déséquilibrés entre catégories et se retrouve dans le groupe « Moyen-Haut » en Participation et Droits de l'Homme, mais descend dans la bande « Medium-Low » en Opportunités Economiques Durables et Développement Humain⁽¹¹⁾.

En matière de Sécurité et de l'Etat de Droit, la baisse notable de -8,3 points s'explique par l'Indicateur Sécurité Personnelle (-15.3), et dans une moindre mesure par celui de Sécurité Nationale (-9.3) et Responsabilité (-8.3). Madagascar enregistre, en effet le plus grand déclin sur le continent dans les enquêtes sur la Corruption et les Services Policiers au cours de la décennie.

La participation et les droits de l'homme (+1.0) est la seule catégorie à inscrire dans un progrès marginal, tiré uniquement par l'amélioration du Genre (+13,9) ; car Madagascar se classe au 4^{ème} rang sur le continent. Depuis 2006, Madagascar enregistre un renforcement constant de son score en genre, en tant que huitième pays le plus amélioré en Afrique. Cinq des dix premiers indicateurs améliorés pour Madagascar au cours de la décennie se tiennent au chapitre Participation et action humaine dans la catégorie des droits : lois sur la violence à l'égard des femmes, Conventions sur les droits de l'homme, Femmes dans la magistrature, Participation politique des femmes, et participation de la société civile.

Dégradé de près de -10,0 points au cours de la décennie, l'Indicateur Opportunité Economique Durable présente le score le plus bas de Madagascar : avec Infrastructure (16,6) et la plus détériorée depuis 2006 reste la sous-catégorie Environnement des Affaires (-21,7). Madagascar enregistre une large détérioration dans toutes les sous-catégories constitutives de cet Indicateur. Tombé par plus de -20,0 points au cours de la décennie, l'Indice Environnement des Affaires enregistre un déclin année après année avec la rigidité des banques, la bureaucratie et la paperasserie. Cette situation expliquant aisément pourquoi la Création d'emplois figure parmi les dix indicateurs les plus détériorés au cours des dix dernières années. La plus grande détérioration d'Indice du pays s'enregistre dans la catégorie Développement Humain (-13,5), figurant ainsi parmi les dix derniers pays du continent au 50^e rang en 2015.

Madagascar enregistre également le rang de pays le plus détérioré sur le continent en Santé (-20,5), où il occupe le 51^e rang en 2015 ; les Campagnes de Santé Publique et les Services de Santé de Base sont parmi Indicateurs détériorés au cours de la décennie

¹¹Madagascar Insights : 2016 IBRAHIM INDEX OF AFRICAN GOVERNANCE

FIGURE N° 4 : TENDANCES 2006-2016 sur la GOUVERNANCE GLOBALE – MADAGASCAR : MO IBRAHIM INDEX - IIAG 2016

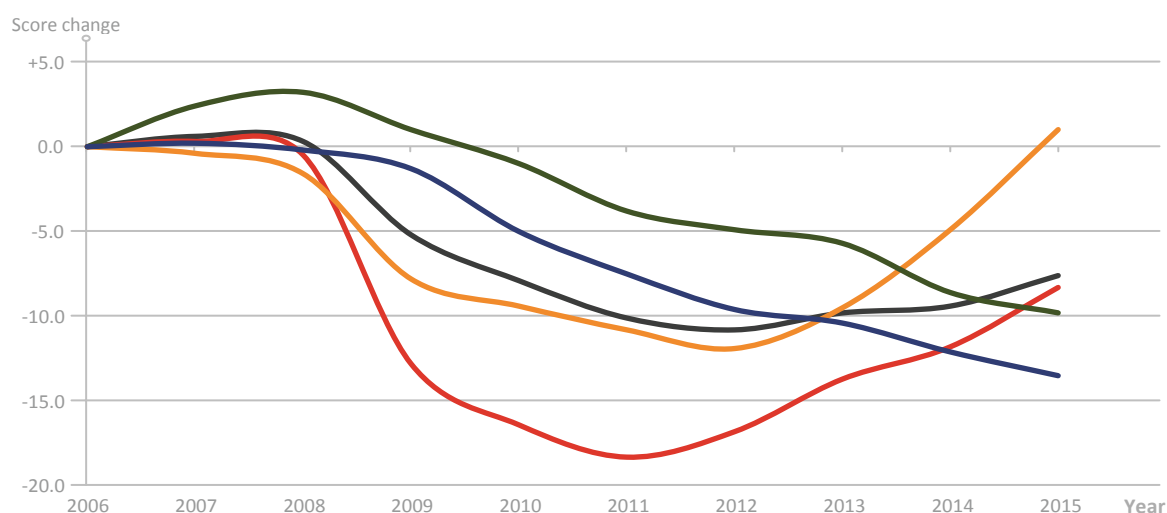


FIGURE N° 5 : CLASSEMENT 2006-2016 sur INDICATEURS DE GOUVERNANCE – MADAGASCAR : MO IBRAHIM INDEX - IIAG

SAFETY & RULE OF LAW				PARTICIPATION & HUMAN RIGHTS				SUSTAINABLE ECONOMIC OPPORTUNITY				HUMAN DEVELOPMENT			
2016				2016				2016				2016			
Icon	Indicator	2015 SCORE/100	2015 RANK/54	TREND 2006-2015	Icon	Indicator	2015 SCORE/100	2015 RANK/54	TREND 2006-2015	Icon	Indicator	2015 SCORE/100	2015 RANK/54	TREND 2006-2015	
	RULE OF LAW	59.4	16 th	-0.7		PUBLIC MANAGEMENT	34.1	44 th	-8.8		BUSINESS ENVIRONMENT	28.2	40 th	-21.7	
	ACCOUNTABILITY	36.3	26 th	-8.3		INFRASTRUCTURE	16.6	49 th	-7.1		RURAL SECTOR	53.6	25 th	-1.3	
	PERSONAL SAFETY	37.8	40 th	-15.3											
	NATIONAL SECURITY	86.4	20 th	-9.3											
	PARTICIPATION & HUMAN RIGHTS	2015 SCORE/100	2015 RANK/54	TREND 2006-2015		HUMAN DEVELOPMENT	2015 SCORE/100	2015 RANK/54	TREND 2006-2015						
	PARTICIPATION	65.9	18 th	-0.1		WELFARE	35.3	45 th	-16.5						
	RIGHTS	52.5	21 st	-10.7		EDUCATION	38.4	39 th	-3.5						
	GENDER	75.7	4 th	+13.9		HEALTH	49.6	51 st	-20.5						

Tableau 2 : ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES INSTITUTIONS NATIONALES 2016

FAITS EN BREF

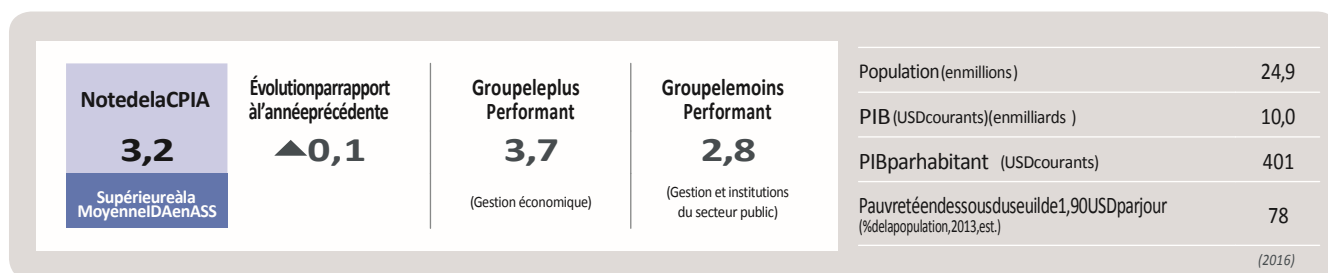


TABLEAU 3 : COMPARAISON

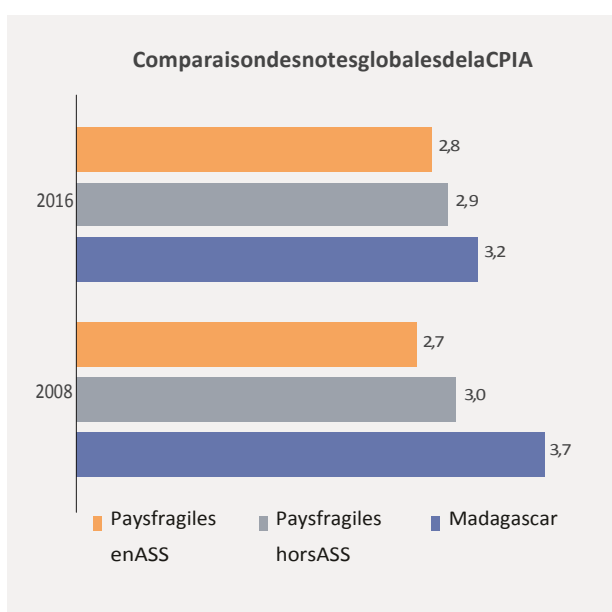


TABLEAU 4 : TENDANCE

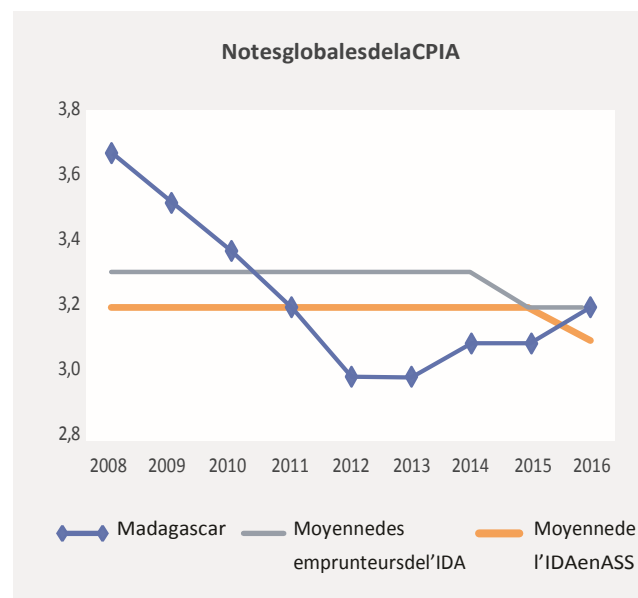
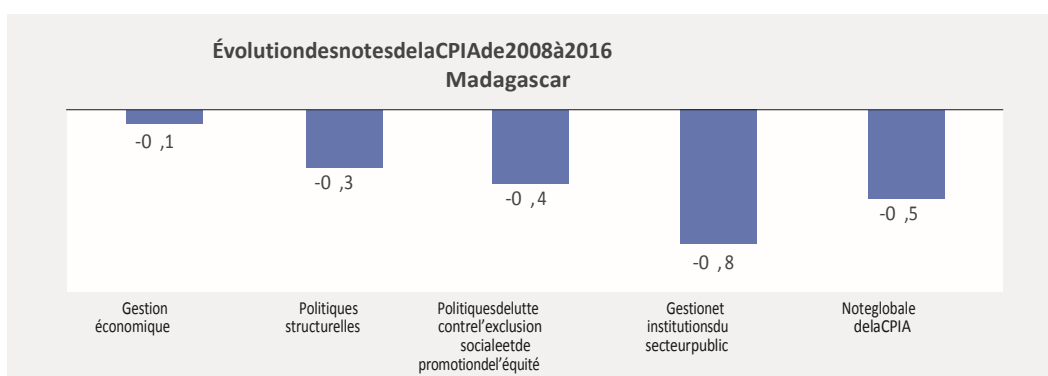


TABLEAU 5 : EVOLUTION



2.5. CARACTÉRISTIQUES DE L'AGRICULTURE À MADAGASCAR

La place de l'agriculture dans l'économie nationale est prépondérante. La population active est très majoritairement agricole et il y a très peu d'emplois salariés. La structure du PIB est relativement stable depuis plusieurs années : le secteur agricole représente en moyenne 26 % du PIB du pays, en comparaison de l'industrie 16 % et les services 58 %. La filière riz qui constitue la première activité économique de Madagascar en termes de volume, occupe la première place. Environ 2 000 000 de ménages pratiquent la riziculture irriguée sur quelque 1 200 000 ha (60 pour cent)¹².

Madagascar a un climat tropical le long des côtes, tempéré sur les hauts plateaux et aride au sud. (Voir Carte 03) Le pays est particulièrement vulnérable aux risques climatiques saisonniers. De par sa position géographique, le pays subit chaque année, sans exception, les effets des cataclysmes naturels, tels que la sécheresse dans le sud et des cyclones et des inondations dans le reste de l'île. La saison cyclonique à Madagascar dure de décembre à avril. Les sécheresses répétées dans la partie sud du pays depuis plusieurs années ont sérieusement réduit les disponibilités alimentaires et l'accès aux aliments, avec un impact important sur la situation nutritionnelle de plusieurs segments de la population. En outre, la menace acridienne, bien réelle depuis 2010, a évolué en invasion à partir d'avril 2012. Grâce aux trois campagnes successives de lutte antiacridienne de grande envergure mises en œuvre dans le cadre du Programme triennal FAO/MINAGRI lancé en septembre 2013 avec l'appui des partenaires au développement, la situation acridienne est redevenue calme et est celle d'une quasi-rémission.

Ces perturbations sont de plus en plus fréquentes et intenses, et ont de graves conséquences, notamment en termes de perte de vies humaines, de diminution des productions agricole et animale, de destruction des infrastructures, de dégradation des ressources naturelles (eaux, sols et forêts) et d'érosion côtière, rendant précaires la sécurité alimentaire, l'alimentation en eau potable et l'irrigation, la santé publique ainsi que et la gestion de l'environnement et des moyens d'existence.

Ces chocs climatiques mettent la population malgache et ses activités de développement en situation de vulnérabilité croissante. Ils ont ainsi un impact socio-économique très lourd. Les couches les plus pauvres de la population, les moins bien équipées pour y faire face, sont les plus exposées et leurs capacités à faire face aux chocs s'érodent d'année en année.

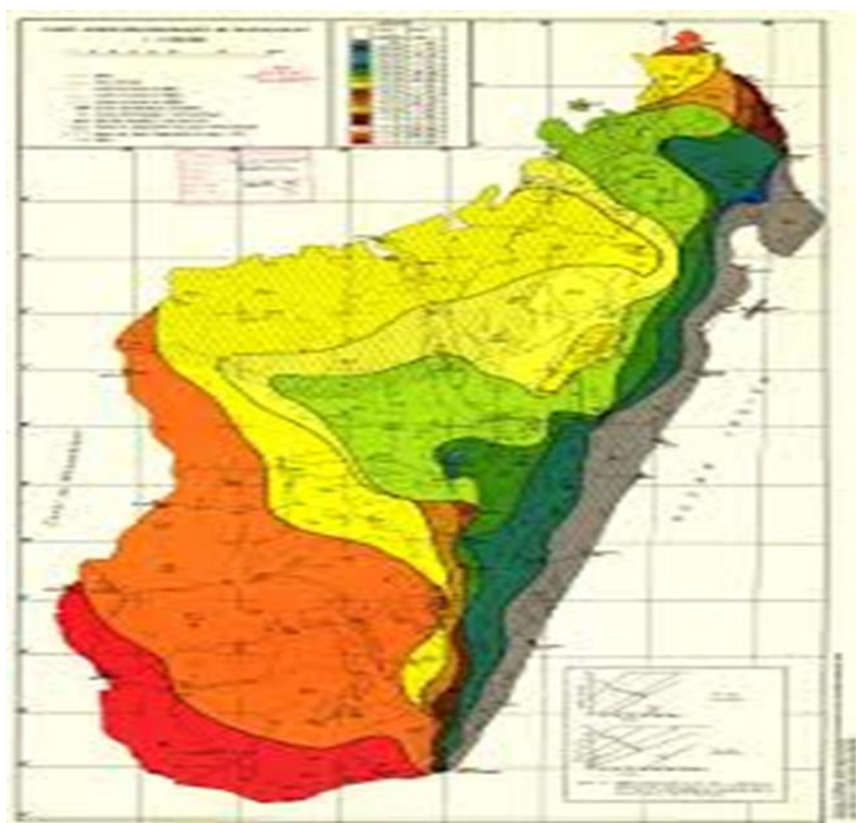
¹² World Bank 2017

L'indice de production agricole par habitant n'a cessé de diminuer, et le pays est passé d'exportateur net de riz dans les années 60 à importateur net depuis 1971.

Ce n'est pas le manque de terres cultivables qui limite la production agricole. En réalité, moins de 10 pour cent des 33 millions d'hectares de terres potentiellement arables de l'île sont cultivées. Le manque d'infrastructures de base (routes pour le transport, services de crédit et de commercialisation, services de vulgarisation, etc.) et la faible adoption de progrès technologiques en matière de variétés culturales, de matériel et d'outils agricoles ont maintenu le développement agricole à un niveau de subsistance ou de semi-subsistance. En général, l'irrigation est pratiquée à grande échelle si l'on considère les superficies totales irriguées mais se fait principalement en déviant ou en élargissant les cours d'eau naturels pour inonder les rizières. Le pays a cruellement besoin d'infrastructures et de techniques d'irrigation plus efficaces afin d'accroître la productivité des rizières. Les principales cultures vivrières sont le riz (qui représente environ 60 pour cent des superficies totales cultivées et environ 80 pour cent des surfaces irriguées), le maïs, le manioc, la patate douce et l'arachide. Les cultures de rapport sont le café, la vanille, le clou de girofle, la canne à sucre, le coton, le cacao et le sisal.

Au niveau national, les marchés sont faiblement intégrés, principalement en raison de la faiblesse des infrastructures de transport. Madagascar a un réseau routier très vétuste et de nombreuses villes et communautés du sud et du nord sont isolées, faute de routes. Certaines grandes villes, comme Bekily et Ampanihy dans la province de Toliar au sud, ne sont desservies que par des chars à bœufs qui, souvent, doivent traverser des cours d'eau et autres obstacles naturels. Les pistes menant au haut plateau central où se trouve la capitale Antananarivo ne relient pas toutes le nord et le sud du pays. Lorsque les routes existent, elles sont en piteux état. Leur entretien est également très coûteux en raison des dégâts continus causés par les phénomènes climatiques tels que les tempêtes tropicales et les cyclones. La plupart des grandes infrastructures telles que la voie ferrée (une seule ligne de 1 095 km) et les ports sont également en mauvais état.

Carte 1 : Madagascar – Zones agro écologiques



L'élevage et la pêche procurent des revenus substantiels aux ménages ruraux. L'élevage extensif pratiqué par les éleveurs et la pêche traditionnelle ne favorisent pas un développement notable et durable de ces filières. Ces dernières années, la production de ces deux sous-secteurs a régulièrement diminué du fait des effets conjugués de la sécheresse, de l'insécurité, du faible encadrement des acteurs et de la surexploitation des ressources. On note néanmoins un regain d'intérêt pour la relance de la production laitière, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée dans la région d'Alaotra Mangoro et le département de l'Ille-et-Vilaine (France) pour l'amélioration génétique des bovins laitiers et l'encadrement des petits producteurs. De même, le développement de la pisciculture familiale bénéficie de l'appui des partenaires au développement tel que le JICA pour la production du tilapia dans les régions du centre et du nord-ouest. Quant à la pêche industrielle, ses produits sont constitués principalement de crustacés destinés à l'exportation. Elle a rapporté environ 40 millions de DTS sur les sept premiers mois de 2016 selon la BCM, après une chute notable en 2015 comme indiqué dans le tableau 4 ci-après. Cette chute des recettes d'exportation des crevettes et autres produits de la pêche en 2015 fait suite au repli de la croissance des exportations de produits agricoles et à la chute significative et concomitante des prix mondiaux des produits de base (Bulletin BCM, N°31 2015).

Pluviométrie

La grande campagne agricole a connu un démarrage normal dans les régions du centre, de l'ouest, du nord ainsi que dans une partie de l'est du pays. En effet, les premières pluies utiles ont été enregistrées au cours de la deuxième décennie du mois d'octobre et la pluviosité a été normale dans ces régions. Le cumul pluviométrique saisonnier au 30 avril 2016 et sa répartition spatio-temporelle ont été qualifiés de normaux à excédentaires dans toutes ces parties de Madagascar. Ce cumul est de 768 mm dans la région d'Atsimo Andrefana, contre une moyenne de 653 mm, soit un excédent de 115 mm. L'abondance et la régularité des pluies ont même provoqué des inondations dans certaines zones au moment des récoltes, causant ainsi des pertes importantes de riz, notamment dans l'est et le sud-est. En revanche, le cumul saisonnier au 30 avril n'a été que de 519 mm dans la région d'Androy, contre une moyenne de 631 mm, soit une baisse significative de 112 mm. L'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, ont ainsi provoqué des sécheresses dans le sud et le sud-ouest du pays. Dans ces zones, la pratique des spéculations de contre-saison est pratiquement réduite à néant.

Ennemis des cultures et situation phytosanitaire

En l'absence de péril acridien, dont la menace a été contenue grâce aux efforts conjugués du Gouvernement malgache et de l'appui technique et financier de la FAO et des bailleurs, quelques ravageurs ont été signalés çà et là, mais l'ampleur des dégâts a été faible grâce aux solutions rapides mises en place. Plusieurs régions ont en effet signalé le passage d'essaims du Criquet malgache dans certains districts au cours de la campagne. Toutefois, l'information fournie à temps par les responsables aux équipes sur le terrain (de la FAP comme du MPAE) a facilité l'intervention rapide au niveau de ces zones et a par conséquent limité l'ampleur des dégâts, pratiquement insignifiants. Par ailleurs, dans quelques communes de la région d'Atsimo-Andrefana et dans la région de Menabe (district de Manja essentiellement), les dégâts ont été beaucoup plus importants à cause d'une signalisation tardive. D'autres ennemis des cultures ont également eu un impact non négligeable sur la production, notamment les petits rongeurs, les insectes et d'autres maladies.

Il convient de noter que les services publics de protection des végétaux manquent de personnel, de financement et de logistique. Des solutions urgentes doivent être trouvées afin de les rendre opérationnels et de lutter durablement contre ces phénomènes nuisibles aux cultures.

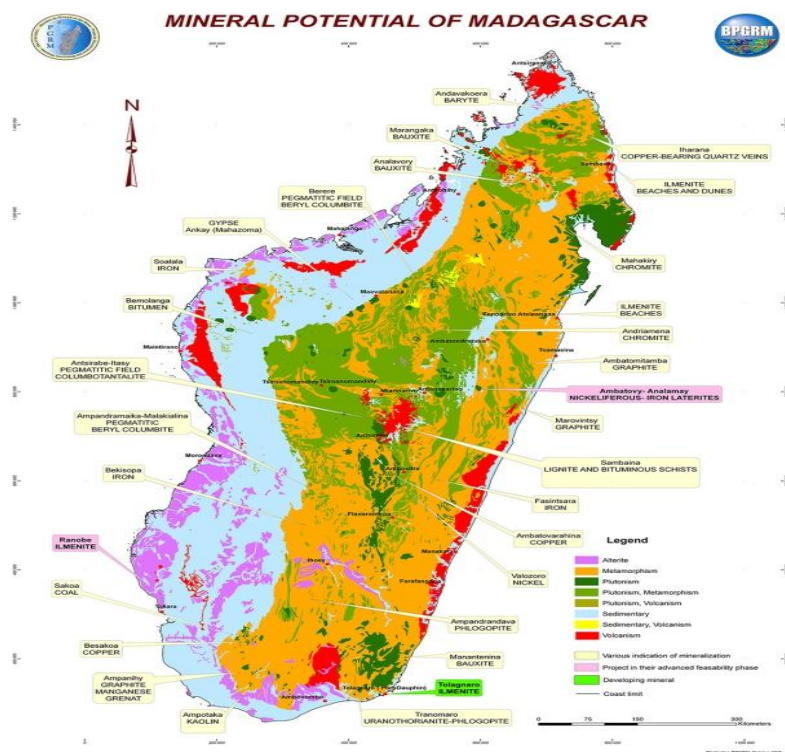
2.6. LE SECTEUR MINIER A MADAGASCAR

La vague de réformes de ce secteur repose enfin sur l'adoption par Madagascar d'une structure d'économie de marché libéral, c'est-à-dire par la mise en place d'un cadre légal attractif et favorable au développement du secteur privé national, par la recherche d'investisseurs étrangers et par le désengagement de l'État des opérations de production. (Source : Banque mondiale, 2003b).

L'État malgache était conscient du rôle que peut jouer le secteur des mines dans le développement de Madagascar. Tenant compte de la nécessité de promouvoir les grandes exploitations minières afin d'accélérer la croissance économique du pays, le Gouvernement avait instauré une stratégie nationale du secteur minier articulée autour de trois axes majeurs :

- L'instauration de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources issues des exploitations des richesses minières,
- L'élaboration d'un cadre juridique assurant la stabilité du cadre légal et fiscal et la sécurité des investissements pour le bon déroulement des activités de l'investisseur,
- L'encadrement de ces investissements afin de garantir que les actions menées par ces entreprises ne compromettent pas l'équilibre environnemental.

CARTE 2 : LE POTENTIEL MINIER DE MADAGASCAR



Le secteur de l'exploitation minière artisanale est l'un des plus grands fournisseurs d'emplois à Madagascar : selon les estimations, 500 000 personnes travaillent à temps plein ou de manière saisonnière à l'extraction artisanale de l'or et des pierres précieuses, ce qui est moins que pour le secteur agricole, mais plus que pour l'industrie textile et de l'habillement (6).

Si elle a contribué fortement à l'économie et aux moyens de subsistance locaux à Madagascar, l'exploitation minière artisanale a également été associée à de nombreux impacts défavorables à la santé, à la sécurité, à l'harmonie sociale, à l'environnement, aux recettes fiscales, ainsi qu'à la corruption et au commerce illicite.

L'exploitation minière à grande échelle devrait avoir un impact macroéconomique grandissant à Madagascar, notamment avec un accroissement des flux monétaires (salaires, dépenses intérieures et recettes fiscales), et une contribution croissante au PIB et aux exportations.

Les grands investissements dans le secteur minier ont apporté un appui critique à l'économie en temps de crise, mais les investissements plus modestes pourraient entraîner de meilleurs effets macroéconomiques à long terme.

De nouveaux projets miniers pourraient augmenter la contribution du secteur minier aux recettes fiscales nationales de 1 à 11 pour cent. En se fondant sur le revenu fiscal moyen en pourcentage du PIB pour la période 2008-2010, les recettes fiscales de Madagascar sont estimées à 14 pour cent du PIB par an pour la période 2011-2035. Cette hypothèse dépend de la manière dont les recettes fiscales autres que celles provenant des projets miniers évoluent dans le temps.

Au niveau local, les redevances seront encore plus déterminantes. Selon le Code minier, une part importante des redevances totales (70 pour cent) est gérée par les entités locales, et les 30 pour cent restants gérés par le gouvernement central (voir Figure 7). Les 70 pour cent sont en outre répartis entre les provinces autonomes (10 pour cent), les régions (30 pour cent), et les communes (60 pour cent). Par exemple, les entités locales ont reçu des projets actuellement en exploitation 2,4 millions d'USD en redevances en 2012 (scénario 1), dont 1,4 million d'USD sont alloués aux communes (voir Figure 8). Dans le scénario 1, les projets devraient fonctionner à pleine capacité en 2015 et devraient générer des redevances de 10 millions de dollars pour les entités locales. Les communes recevraient une part de 6 millions de dollars de ce total.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi formel, 12 500 personnes ont été directement embauchées dans l'industrie minière en 2012, ce qui représente 9 pour cent de la main-d'œuvre totale de l'industrie et 2 pour cent de l'emploi national. Ces chiffres incluent les sociétés non couvertes par l'étude : exploitation de carrière de pierres et de minéraux industriels, dont le ciment, les petites exploitations formelles de pierre précieuse et semi-précieuse ainsi que les sociétés d'exploration. Certes, un nombre bien plus important de personnes sont engagées informellement dans des exploitations minières artisanales d'or et de pierres à plein temps ou de manière saisonnière, mais il est impossible de les dénombrer avec certitude.

L'EITI est une initiative internationale mise en place à Londres en 2003. C'est un processus tripartite composé des entreprises extractives (minière et pétrolière), de l'Etat et de la société civile. L'EITI vise à renforcer la gouvernance au sein du secteur extractif par la réconciliation des flux financiers à travers le rapport de l'EITI dans lequel les sommes perçues par le Gouvernement et les revenus versés par les entreprises sont publiés. Le rapport est ensuite réalisé par des auditeurs indépendants proposés par l'EITI international. Cette dernière fait la validation finale pour que le pays soit certifié conforme. L'intégration au processus permet généralement aux membres de profiter de nombreux avantages dont le développement de la capacité de gouvernance, l'amélioration de la crédibilité du pays à l'échelle internationale et le climat d'investissement. (Source : Rapport EITI 2013).

Madagascar a été accepté en tant que pays candidat à l'EITI en 2008 après avoir répondu aux conditions et principes d'adhésion. Trois compagnies minières s'étaient portées volontaires à participer à cet exercice à savoir : RIO TINTO-QMM SA, KRAOMA et le Projet AMBATOVY.

La Grande île a publié la première édition de son rapport EITI en 2011 se rapportant sur la période 2007 — 2010. Cette publication a été confiée au cabinet Ernst & Young. Les événements politiques survenus dans le pays en 2009 ont contraint le conseil d'administration de l'EITI International à suspendre Madagascar de son statut d'Etat candidat. La structure locale de l'EITI a poursuivi son travail aboutissant à l'édition d'un autre rapport de réconciliation concernant l'exercice 2011 et publié en septembre 2013.

Le montant total des flux financiers pour l'année 2011, tous groupes confondus s'élève à 171,48 milliards d'Ariary, soit 84,68 millions USD.

Contribution au niveau des collectivités décentralisées

Les principaux flux de paiements reçus par les collectivités décentralisées concernent les ristournes minières et les FAM (Frais d'Administration Minière).

En 2010, Rio Tinto-QMM SA a payé 6 837 114 000 d'Ariary soit 3 240 000 USD d'impôts, taxes, redevances et ristournes minières.

Dans la commune rurale d'Ampasy Nahampoana, les ristournes minières ont permis entre autres : L'électrification de la commune La construction d'infrastructures (école, hôpital, ponts...) Le drainage de 690 ha de rizières au profit de 200 producteurs agricoles.

Les ristournes minières reçues par les communes/région s'élèvent au total à environ à 2 milliards d'Ariary soit 973 000 USD pour l'exercice 2011.

Références de l'analyse contexte global

1. **World Development Indicators 2017**
2. **Environmental Performance Index**
3. **Human Influence Index**
4. **FAOLEX**
5. **Environmental Sustainability Index (ESI)**
6. **Global Hunger Index 2017**
7. **Ibrahim Index of African Governance (IIAG 2016 – Madagascar Insights)**
8. **CPIA 2016 / BM – Evaluation des Politiques et des Institutions nationales**
9. **SOFI State of Food Security and Nutrition 2017**

2.4. Présentation de la CPM structure hôte de l'étude

La Coalition Paysanne de Madagascar -Firaisankinan'ny Tantsaha eto Madagasikara- est une plateforme des OP créée en 2001 et totalise 16 années d'activité au service de l'agriculture paysanne. La CPM a une envergure nationale et couvre les 22 régions de Madagascar.

Elle regroupe plus de 3000 organisations paysannes malgaches et a été créée sur initiative de 5 d'entre elles pour fédérer leurs synergies. Elle se veut un espace de concertation, d'échanges d'informations, de savoir-faire et d'expériences avec les autres acteurs du monde rural. Les paysans sont sensibilisés à s'organiser et à promouvoir la professionnalisation des métiers ruraux. L'un de ses chevaux de bataille et qui colle à l'actualité est sans doute de défendre les droits et intérêts fondamentaux des paysans dans toutes les instances qui les concernent directement et surtout celles liées au développement rural.

La CPM se donne pour rôle de :

- Renforcer les capacités techniques des membres par le biais de l'éducation – formation, échanges d'expériences afin de tisser des partenariats locaux et/ou internationaux.
- Promouvoir la participation des paysans dans les échanges et prises de décisions afin d'améliorer et de défendre leurs droits et intérêts.
- Veille informative et partage d'informations à tous les niveaux surtout ceux qui influent sur le développement rural et économique
- Sensibiliser et mobiliser les Communautés de base pour une pleine responsabilisation économique, politique, sociale et environnementale. Le développement durable doit impliquer les paysans.

La CPM est structurée de manière à recevoir tous les représentants du monde paysan :

- L'Assemblée Générale au niveau national qui est la structure de prise de décision;
- Le Comité d'Orientation et de Réflexion qui est chargée de superviser et veiller au respect de l'orientation de l'organisation;
- Le Bureau National, organe exécutif qui met en œuvre le programme de l'AG. Il est appuyé par la Coordination Nationale, cellule technique de l'organisation (c'est cette entité qui m'a accueilli durant mon étude.

Enfin la CPM est et devrait être la locomotive de la réflexion sur le devenir de l'agriculture familiale à Madagascar. Elle est à ce titre l'interface avec l'Etat et les ONGs.

PARTIE II : ASPECTS METHODOLOGIQUES

DE L'ENQUETE

1. Introduction et justification

2. Choix et conception du thème

Le choix du thème de l'étude a été effectué par la CPM, notre organisation hôte qui a commandité l'étude en relation avec le FIDA. L'enquête que nous déroulons en rapport avec notre sujet d'étude repose sur les activités d'appui au développement et à la structuration paysanne orientées dans le cadre de la réhabilitation de l'agriculture familiale de Madagascar, mais aussi sur l'état de la gouvernance foncière dans les zones agricoles rurales impactées par des projets miniers.

3. Objectifs de l'enquête

3.1. Objectif général de l'enquête

Notre enquête vise globalement à contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, de donner les pistes d'amélioration des conditions de vie des communautés paysannes rurales de Madagascar. Elle permettra d'obtenir une situation de référence qui servira à évaluer les indicateurs et les performances pour une intervention de développement agro et socioéconomique. Cette enquête est orientée de façon à permettre aux commanditaires de :

- D'identifier et de classer les EAF et les ménages dans la zone cible
- De déterminer la situation économique des ménages et le niveau de production des EAF
- D'évaluer le niveau de structuration, d'organisation et de viabilité des organisations paysannes ;
- D'apprécier le mode d'insertion des groupes les plus vulnérables et leurs types d'activités génératrices de revenu ;
- D'élucider l'opérationnalisation du système actuel de gouvernance foncière formalisé dans la PNF à travers les GF.

3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques s'articulent principalement, comme d'ailleurs toutes les autres méthodes de recueils de données proposées dans cette étude (entretiens, revue documentaire,

rencontre avec des personnes ressources, visite des EAF et ménages in situ, opinion des acteurs, etc.) ; autour d'un triptyque :

- Comprendre les principaux enjeux et dynamiques contingents de l'agriculture familiale à Madagascar, en menant une enquête dans une zone cible auprès d'OP spécifiquement préoccupés par notre thème d'étude ;
- Décrire l'état actuel des droits et intérêts subséquents de notre population cible pour fournir des pistes de plaidoyer et d'intervention en faveur de la prise en compte effective de ceux-ci ;
- Fournir une analyse de la gouvernance foncière appuyée sur des indicateurs objectifs d'accès à la terre et à la propriété des populations rurales de Madagascar.

Pour atteindre ces objectifs, notre enquête focalise ses investigations sur 04 thèmes à savoir :

- Les activités économiques des ménages agricoles
- Les caractéristiques structurelles des EAF
- La dynamique foncière
- L'usage des ressources naturelles et les stratégies d'adaptation.

3. Problématique de l'enquête

L'agriculture familiale occupe une place importante dans le développement de Madagascar. Ses productions assurent l'alimentation de la population urbaine, et constituent l'essentiel des exportations de produits agricoles du pays. De ce fait, elle contribue au Produit intérieur brut (PIB), à hauteur de 25%. Avec une population rurale estimée à 64.25 % (Banque mondiale 2016) et qui croît à hauteur 1.70 % par an et des terres agricoles estimées et occupées sur 71,1 % du total (Banque mondiale 2014) ; le pays fait face à une saturation des espaces agricoles, ce dont les communautés paysannes et rurales sont les premières affectées. A cette situation s'ajoutent des menaces persistantes de l'industrie extractive aussi bien sur les EAF que les ressources naturelles sur lesquelles ces populations rurales sont tributaires. Malgré une notable avancée de la prise en compte des droits et intérêts des agriculteurs paysans, du fait d'une mobilisation au niveau national et international, ceux-ci demeurent insatisfaits. Si les opérateurs paysans peuvent se féliciter de l'intérêt de la mise en place de divers instruments juridiques, notamment la PNF, les GF, les GU etc. ; leurs droits sur le terrain ne sont toujours pas reconnus. Les attentes et les questions vis-à-vis des effets de cette réforme sont nombreuses mais sont souvent similaires quels que soient les acteurs de la réforme (décideurs publics, bailleurs, société civile, élus, opérateurs du développement, usagers).

En outre, les agriculteurs font face à une difficulté d'accès aux différentes ressources et intrants productifs, à savoir la terre, la semence de qualité, l'encadrement technique ou encore

le financement de l'agriculture. Certains participent insuffisamment au processus de prises de décisions, ils sont soumis à la concurrence déloyale d'importations subventionnées provenant d'autres pays. Il n'y a pas assez de marchés locaux, régionaux et internationaux sur lesquels ils peuvent faire valoir leur production.

Cet état de fait, bien que général, revêt un caractère particulier dans la région de Boeny que nous avons désigné comme cadre géographique spécifique de notre enquête. En effet la région de Boeny, distante de 600 km de la capitale, renferme les différents contextes évoqués sur les EAF et est une région pilote d'expérimentation de la gouvernance foncière décentralisée avec l'appui de la CPM et de l'opérateur de développement : Développement et Paix.

Ainsi, il s'agit pour nous d'évaluer à partir d'indicateurs pertinents de mesure du développement par les différentes méthodes de recueils de données que nous envisageons dans notre enquête : l'état actuel de l'agriculture familiale à Boeny en ses enjeux spécifiques à notre thème d'étude. Pour y parvenir, nous présentons dans les lignes qui suivent la méthodologie du travail, la situation géographique du site de l'enquête ; le système agraire ; les contraintes liées à la production pour aboutir aux résultats.

5. Méthodologie

. Activités préparatoires

1° Rencontre avec les commanditaires de l'étude

A notre arrivée à la CPM, l'organisation hôte de notre recherche, un système d'échange et de concertation était déjà établi sur les différentes approches liées aux activités à mener. Un plan de recherche avait été soumis avec un chronogramme des activités dans lesquelles notre enquête figurait en bonne place. Une réunion de présentation a eu lieu au cours de laquelle nous avons abouti au choix définitif de la Région de Boeny comme site devant accueillir l'enquête. Sur les aspects techniques, c'est avec Monsieur Francioli Navalona : l'assistant chargé du suivi-évaluation de la CPM que nous avons travaillé pour non seulement vérifier et approuver les postulats de départ ; mais pour veiller à ce que le cadre de l'enquête coïncident avec les attentes des OP et de la CPM. Des rencontres ultérieures ont eu lieu pour certains recadrages et aussi pour sensibiliser à l'avance la population cible de notre enquête.

2° Revue documentaire

La revue documentaire constitue la base de toute étude scientifique. Elle s'est déroulée tout au long de l'étude ; depuis la phase d'élaboration du protocole de recherche à celle de la rédaction complète du rapport. Elle a consisté en la consultation d'ouvrages, d'articles publiés, d'études

de cas mais surtout sur une abondante documentation disponible en ligne dans les moteurs de recherche spécialisés.

Cette phase de revue documentaire nous a permis de nous familiariser avec le concept d'agriculture familiale et l'importance qu'elle revêt dans le développement des zones rurales de Madagascar. Elle nous a permis aussi d'identifier les acteurs, toute échelle confondue, qui y évoluent et d'avoir une compréhension succincte des différents enjeux qui intéressent notre sujet d'étude. Enfin une étape a aussi consisté à une recherche documentaire in situ à Madagascar, auprès de la CCIA, des archives de l'Observatoire du Foncier de la CPM et auprès de divers autres acteurs et institutions. Cette dernière, très importante nous a permis de mieux cadrer et formaliser notre enquête sur notre zone d'enquête ciblée et sa population.

La revue documentaire a en outre contribué à la collecte de plusieurs données secondaires utiles à notre enquête.

3° Elaboration de l'outil de collecte des données

La préparation de notre outil de recherche a essentiellement consisté à la rédaction d'une fiche technique de l'enquête sur lequel nous nous sommes mis d'accord pour la scinder en quatre grandes parties, qui recourent avec les thèmes d'intérêt de notre étude. Le formulaire d'enquête a comporté majoritairement des questions fermées. Ce choix est justifié par la langue de travail qui est le français et que la quasi-totalité de notre population d'enquête ne maîtrise pas et notre recours à un interprète avec le risque d'un certain biais dans la traduction. Un questionnaire, support de notre enquête a donc été élaboré et comprend les parties suivantes :

- Identification de l'exploitant (nom, âge, niveau d'éducation, revenu extra agricole, situation familiale...) et sa famille ;
- identification de l'exploitation (superficie totale, superficie agricole utile, superficie, adresse de l'exploitation...) et moyen de production ;
- système de production (système de cultures et occupation du sol en sec, arboriculture, élevage...);
- organisation paysanne et situation foncière (approche genre et droits liés) ;
- Utilisation des ressources naturelles et les stratégies d'adaptation ;

Un travail de recouplement ultérieur nous a permis de compléter la carte des ressources du village en apportant des détails supplémentaires sur les ressources environnementales, économiques et sociales existant dans la zone de dénombrement.

TABLEAU 6 : Synthèse fiche technique enquête EAF et MENAGES

	Thèmes à aborder	Informations à récolter	Indicateurs	Sources	
Classification et identification des EAF et ménages	Types d'exploitations	1. Taille des exploitations	- Nombre de parcelles détenues et cultivées, - Superficies agricoles	Enquête, MARP, focus group	
	Caractéristiques structurelles	2. Types des spéculations	-Agriculture vivrière - Agriculture industrielle - Elevage - Polyculture		
		3. Types d'appropriation de la terre	- Terres en propriété - Terres en location - Type de titres propriétés - Types de contrats		
		4. Composition des ménages			
Système de production des EAF Usages des ressources naturelles et stratégies d'adaptation	Système de gestion et de décision	5. Allocation des ressources productives et gestion foncière	- Décision d'orientation à moyen et long terme - Décision d'affectation saisonnière et annuelle		
	Organisation de l'exploitation et de production	6. Protection et gestion durable des ressources			
		7. Autres activités économiques			
		8. Contraintes à l'exploitation			
Analyse économique de la production du ménage		9. Produits et recettes diverses			Enquête, focus group
		10. Cycles des marchés et formation des prix			

Dynamique foncière et Droits	Gouvernance foncière	Crucial land rights indicators ¹³	-Pourcentage d'individus ayant des preuves de propriété légalement documentée ou reconnue	-Données statistiques -Données des issues des niveaux 1,2 et 3 -Méthodes par estimation
	Aspects fonciers Droits Genre		-Pourcentage des individus qui perçoivent que leurs droits sont reconnus et protégés -Pourcentage de femmes, d'hommes de la population autochtone et de communautés locales (IPLCs) avec un accès	

5° Plan de sondage / détermination de l'échantillon / Méthodes de traitements

Durant nos rencontres de mise à niveau et de conciliation, nous avons convenu que notre échantillon serait arrêté à un total de 90 ménages / EAF. Cette taille correspondait à la charge de travail d'un enquêteur unique mobilisé pendant 5 jours. Ce choix s'explique autant par le caractère hétérogène de nos 3 (ZR) zones de recensements (socio économiquement parlant), que par le nombre moyen de ménages/EAF que l'on rencontre dans nos unités géographiques. En effet ces unités géographiques ou Fokontany (équivalent village) résultent des zones d'interventions de la CPM.

Ainsi, cette approche nous donne :

- Taille de l'échantillon : 01 District : SOALALA
- Zones de recensements ruraux : 03 ZR / Communes :
- Nombre de ménages/EAF choisis de façon aléatoire : 90
- Entretien communautaire : 03

¹³Crucial land rights indicators : Indicateurs essentiels des droits sur le foncier

Notre questionnaire individuel est relativement moyen en longueur et comporte 70 questions dans le but de limiter le temps d'intervention globale de l'enquête mais aussi pour ne pas mobiliser longtemps les producteurs qui sont en période de récolte pour certaines variétés et de semis pour d'autres. Le test nous a donné un temps par unités de 18 mn.

La détermination de la taille de l'échantillon a donc été une étape importante avant l'enquête, qui est l'occasion d'arrêter la précision de l'analyse.

Nous envisageons pour faciliter la gestion des données d'utiliser le masque de saisie du logiciel SPHINX, spécialisé dans l'élaboration des bases de données et ensuite les convertir en fichier EXCEL. Par la suite les fichiers ont été exportés sur le logiciel STATA, cela spécifiquement dans le but d'analyser les tendances dans les droits fonciers. Ainsi, par le croisement des tableaux GENRES/DROITS et GENRE/PERCEPTION nous avons pu identifier un des indicateurs clé de cette étude ; à savoir l'indicateur 1.4.2 sur les LAND TENURE. SPSS. Ces choix se justifient par le fait que notre analyse porte aussi sur les fréquences, les analyses descriptives, les tableaux croisés de variables et une typologie. Cette typologie sera effectuée à l'aide de la classification par nuées dynamiques avec le logiciel SPSS et CS Pro.

La phase exploratoire, essentiellement qualitative a été l'occasion de collecter des données primaires et secondaires relatifs au thème de l'étude. Les données primaires collectées sur le terrain auprès de divers acteurs impliqués dans la thématique foncière et/ou agricole ont été saisies dans une base et analysées à l'aide des pourcentages et des tendances. Les données secondaires ont été obtenues dans la documentation existante (CPM et autres acteurs affiliés). Des tableaux comparatifs ont été élaborés pour faciliter l'interprétation des résultats futurs.

Compte-tenu de l'éloignement de notre site d'enquête (Région de Boeny, District de Soalala, Commune de Soalala) : 600 km – 10 h de route – Voyage bus + traversée par Bac + taxi-brousse ; nous n'envisageons pas de restitutions au niveau de nos zones d'enquêtes. Cela peut constituer une limite mais la CPM pourra organiser à travers ses activités régulières, des séances dédiées à ces restitutions.

7° Résultats attendus

Au terme de cette enquête, on s'attendrait aux résultats suivants :

- le nombre de ménages agricoles dans les différentes zones de recensements est estimé et leurs caractéristiques socio démographiques déterminées ;
- les conditions de production et l'inventaire des contraintes liées à celle-ci établis ;
- d'autres indicateurs de progrès et informations sur l'évolution socio-économique dans les secteurs agricoles appuyés par le CPM pour permettre la programmation des nouvelles stratégies d'intervention sont connus.

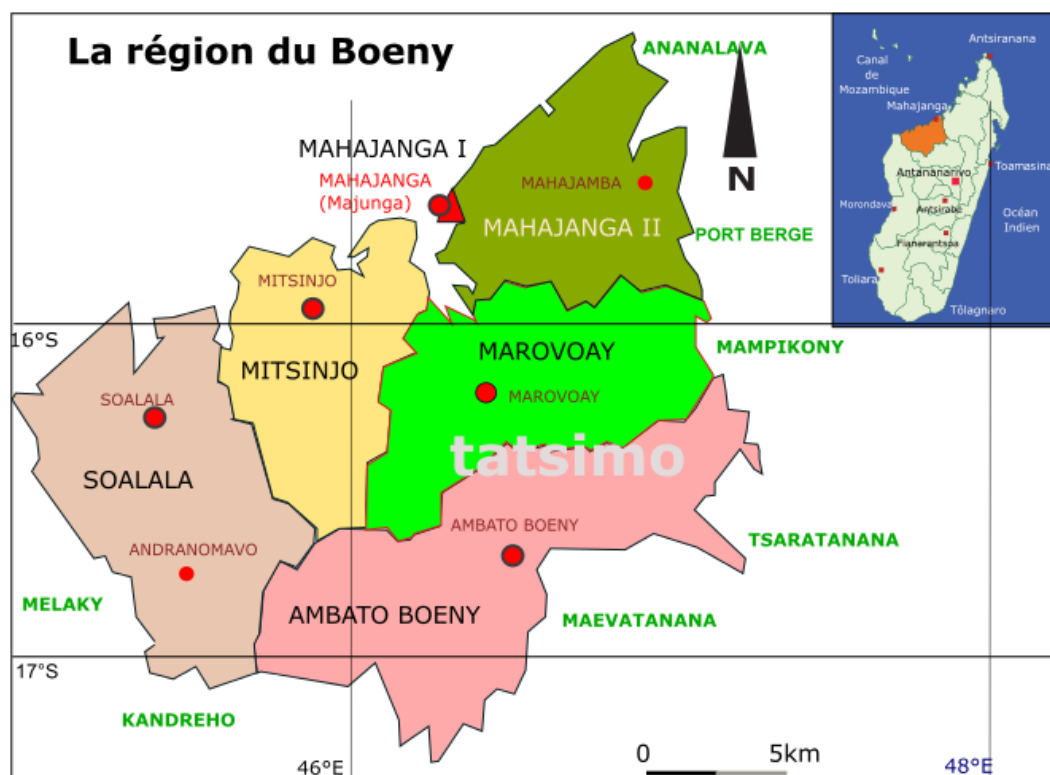
3 EME PARTIE : RESULTATS DE L'ENQUETE

I. MONOGRAPHIE DE LA REGION DE BOENY

A - Localisation géographique

Située sur la partie littorale Nord-Ouest de Madagascar avec une longueur de 690 km de côte, la Région Boeny est dotée d'une potentialité touristique et économique importante. Elle est classée comme deuxième grenier de Madagascar et première ville crevettière. La Région Boeny est délimitée au Nord par la région de Sofia, à l'Est par la Région Betsiboka, au Sud par la Région Melaky. Elle est composée de six Districts dont Mahajanga I comme chef-lieu de région, Mahajanga II au Nord, Soalala à l'extrême Sud-Ouest, Mitsinjo à l'Ouest, Marovoay au Centre-Sud et Ambato Boeny à l'Est.

CARTE 3 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE SOALALA



Mahajanga ville, le chef-lieu de la région, se trouve à 571 km au Nord-ouest de la capitale Antananarivo. Elle est reliée par la RN4 avec la capitale. Elle couvre une superficie de 29 826 km² et représente 5,17 % de la superficie totale de Madagascar.

Tableau 7 : Superficie des districts dans la région

Unité: km ²	
District	Superficie en km ²
Ambato Boeny	8 028
Mahajanga I	57
Mahajanga II	4 721
Marovoay	5 629
Mitsinjo	4 601
Soalala	6 790
Total	29 826

Source : Région Boeny. Monographie 2005

B- Relief

Située au pied des hautes-terres Malgaches et ouverte sur le Canal de Mozambique, la configuration topographique de la région se calque sur la disposition en bandes concentriques des unités géologiques qui développent de vastes étendues planes à moins de 800 m d'altitude en moyenne. Par endroits, ces formes tabulaires sont accidentées par des intrusions volcaniques et par des affleurements rocheux massifs donnant les principaux reliefs de la région constituée en majeure partie par des plaines qui longent les grands fleuves et la côte maritime.

On distingue :

- les plaines longeant le fleuve Betsiboka (Madirovalo, Ambato Boeny, la grande plaine de Marovoay), le fleuve de Kamoro (Anjiajia) et le fleuve de Mahoreny (les plaines de Mitsinjo et de Namakia) ;
- le vaste plateau de Berivotra formé par du relief de cuesta ;
- les zones sablo-gréseuses, c'est-à-dire une zone de transition entre plateau et baibofo, c'est le massif gréseux d'Ankarafantsika où se situe une forêt naturelle d'une superficie de 135 520 ha constituant un grand château d'eau pour la plaine de Marovoay.

De la Capitale, longeant la RN4 jusqu'à Mahajanga, on traverse des montagnes et des plateaux, en passant par des grandes plaines herbeuses et des savanes plantées par des palmiers ou Satrana.

C - Hydrologie

L'hydrologie de la Région Boeny est dominée par la présence du deuxième grand lac de Madagascar après le Lac Alaotra qui est le lac Kinkony qui s'étend sur une superficie de 15 000 ha. Entre autres, on peut noter les grands fleuves suivants : Betsiboka, Mahavavy, Mahajamba.

D - Pédologie

Trois types de sols d'origines ferrugineux caractérisent la pédologie de la région :

- les sols des tanety latéritiques rouges en bordure des bassins versants qui dominent en petite partie sur Ambato Boeny, Soalala, Mitsinjo, Marovoay et Mahajanga II.
- les sols hydromorphes des bas-fonds ou de plaines, qui occupent en général les parties amont où commencent les mangroves, c'est-à-dire quelques kilomètres des embouchures des grands fleuves : Mahavavy, Betsiboka et Mahajamba.
- les baiboho, d'une superficie de 250 000 ha qui se trouvent sur les bourrelets de chaque berge des grands fleuves précédents Ce sont des terres cultivables situées dans les zones de Marovoay, Mahajanga II, Mitsinjo, Ambato Boeny.

F - Géologie

En matière de géologie, la région est réputée par l'immense gisement de fer et de magnétite de Soalala ; des roches calcaires et du gypse du côté de Boanamary et la cimenterie d'Amboanio. Des souffres sont également présents à Marovoay et Ambato Boeny (coté Est) et des gravelles à Mahajanga. D'autres produits peuvent être également valorisés comme les ammonites, le septariat à Marovoay et le célestite pierre à destination ornementale dans le village de Sankoany dans la commune rurale de Katsepy.

G - Formation végétale

De par ses conditions naturelles, la Région Boeny dispose des formations végétales très diversifiées et typique de zone côtière dont les potentialités sont importantes :

- mangroves utilisées en bois de construction et de chauffage ;
- forêts denses sèches réputées pour ses essences nobles (palissandre, ébène ...) ;
- forêts ombrophiles de la zone limitrophe ;

- savane servant de pâturages naturels ;
- formations marécageuses productrices de fibres végétales pour les activités artisanales (vannerie, sparterie...).

On peut rencontrer les forêts suivantes dans les districts :

- la forêt de Mariarano dans le district de Mahajanga II ;
- les forêts de Belambo-Analamboraka-Analabe-Andraviravinavimahefa dans le district de Soalala ;
- la forêt d'Ankarafantsika dans le district d'Ambato Boeny partagée avec Marovoay ;
- la forêt Iabohazo-Analabe partagé avec Marovoay et Mitsinjo ;
- la forêt de Tsiombikibo-Ankiritra dans le district de Mitsinjo partagé avec Marovoay ;
- la forêt Analabe partagée avec Marovoay et Ambato Boeny.

La répétition annuelle des feux de brousse les a cependant presque tous dégradées au profit des savanes arbustives et herbeuses composées sur tanety, de l'Heteropogon contortus, l'Hypparrhenia rufa, l'Aristidamulticaulis, l'Impérata cylindrica, le Cynodon dactylon, et dans les bas-fonds de l'Icercia hexandra, l'Axonopus copressus, l'Albizzia lebeck, le Tamarindus indicus et le jujubier forment les arbustes fourragères et constituent les pâturages naturels du cheptel bovin, ovin et caprin.

Les Aire Protégées :

La région est également riche en aires protégées qui se répartissent comme suit :

- dans les districts d'Ambato Boeny/Marovoay Ankarafantsika (Parc National) 135 520 ha ;
- dans le district de Soalala, le Tsingy de Namoroka (Parc National) 21 742 ha et la Baie de Baly (Parc National) 57.418 ha ;
- dans le district de Mitsinjo, le « Complexe de Mahavavy-Kinkony » 276.836 ha.

H - Climatologie

Le climat de la région est de type tropical sec, fortement influencé par la mousson avec une alternance de 7 mois de saison sèche d'avril à octobre, et 5 mois de saison pluvieuse, qui s'étale d'octobre à avril.

1 - Température

Selon les données recueillis auprès de service de la météorologie, en 2008, La température moyenne annuelle est de 31 °C.

2 - Pluviométrie

Selon les mêmes sources, les précipitations moyennes de l'année est de 1 338,6 mm.

3- Cyclone

La Région Boeny n'est pas une zone cyclonique. La plupart des cyclones qui touchent Madagascar viennent de l'Océan Indien. Ils arrivent sur le Boeny déjà affaibli par la traversée d'une partie de l'île, apportant de fortes précipitations et inondations, mais ne sont plus accompagnés de vents violents dévastateurs.

Cependant, des destructions considérables peuvent être occasionnées par les cyclones qui se forment dans le Canal de Mozambique, tel est le cas de Cynthia en 1991, ou qui reprennent vigueur au contact de la mer, cas de Kamisy en 1984 qui a traversé l'île d'est en ouest, et est passé sur Les Comores avant de revenir sur Mahajanga qu'il a détruit.

- **Sauvegarde de l'environnement**

D'après les données recueillies auprès des services de forêts durant l'enquête monographique du CREAM en 2009, la Région Boeny abrite 891 516 ha de forêt. La majorité des surfaces couvertes de forêt se trouve dans les districts d'Ambato Boeny et de Mitsinjo. En 2008, la région a pu protéger 211 457 ha de ces forêts. Quant à la superficie détruite, elle était de 38 ha en 2008. Le tableau ci-joint récapitule les détails par districts.

Tableau 8 : Superficie de forêt existante, forêt protégée, et forêt détruite

District	Nombre des communes	Unité : Nombre
		Nombre des Fokontany
Ambato Boeny	11	134
Mahajanga I	1	26
Mahajanga II	9	75
Marovoay	12	157
Mitsinjo	7	58
Soalala	3	56
Total	43	506

Source : MEI/CREAM/Monographie 2009, nd : non disponible

- **Réponse locale à la sauvegarde de l'environnement**

D'après les mêmes sources de données, la réponse de la région face aux problèmes de feu de brousse est très faible car la superficie reboisée en 2008 était seulement de 551 ha, une superficie qui représente 14 % seulement des superficies détruites qui est de l'ordre de 3 922 ha. Le district de Soalala présente la superficie maximale de terrain en proie au feu de brousse avec 2 508 ha.

Tableau 9 : Superficie de terrain en proie au feu de brousse et reboisées

District	Superficie de terrain en proie au feu de brousse en ha	Superficie de terrain reboisé
Ambato Boeny	288	316
Mahajanga I	0	0
Mahajanga II	417	164
Marovoay	440	63
Mitsinjo	269	7
Soalala	2 508	1
Total	3 922	551

Source : MEI/CREAM/Monographie 2009

b- Problèmes environnementaux

D'après le Tableau de Bord Environnemental (TBE) de la Région Boeny, établi en 2006, les problèmes environnementaux suivants ont été déjà identifiés :

Problématiques de l'environnement :

- dégradation de la biodiversité ;
- trafic d'espèces ;
- feux de brousse ;
- exploitation forestière illicite ;
- dégradation des bassins versants ;
- tarissement et diminution en quantité des ressources en eau ;
- dégradation des zones raphières ;
- défrichement.

Par rapport au littoral :

- dégradation de l'environnement marin et côtier ;
- forte érosion côtière ;

- dégradation des mangroves ;
- exploitation des mangroves ;
- envasement port Mahajanga.

Par rapport à l'environnement urbain :

- absence de plan d'urbanisme ;
- gestion insuffisante de déchets ;
- insuffisance d'infrastructures d'assainissement ;
- dégradation de l'environnement urbaine.

Par rapport au sol et à la couverture végétale :

- déforestation/savanisation ;
- dégradation, ensablement et érosion des sols ;
- exploitation irrationnelle des ressources naturelles ;
- insécurité foncière ;
- attachement aux cultures ancestrales ;
- méconnaissance des codes miniers ;
- absence de zonages pour la promotion des pâturages appropriés ;
- feux de brousse.

Par rapport à l'environnement socio-économique

- taux d'analphabétisme très élevé ;
- insécurité rurale ;
- insuffisance valorisation des sites d'intérêt touristiques, culturel et cultuel ;
- piste et route dégradées.

Cadre administratif

Généralités sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les Services Techniques Déconcentrés (STD)

a- Définition d'une Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD)

Une Collectivité Territoriale Décentralisée est une portion du territoire national dans laquelle l'ensemble de ses habitants électeurs de nationalité malagasy dirige l'électivité régionale et locale en vue de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique et technologique de sa circonscription. Elle assure, avec le concours de l'Etat, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la sécurité publique et l'administration, l'amélioration du cadre de vie ainsi que la préservation de son identité. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

- **La région**

D'après la loi 2004-001 du 17 juin 2004, Madagascar est subdivisée en 22 régions.

Se définit comme étant une collectivité publique à vocation économique et social, la région dirige, dynamise, coordonne et harmonise le développement économique et social de l'ensemble de son territoire. Elle assure la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre des actions de développement. La région est à la fois des collectivités territoriales décentralisées et des circonscriptions administratives.

En tant que Collectivité Décentralisée, elle dispose de la personnalité morale, de l'autonomie financière, et s'administre par des conseils régionaux. En tant que circonscription administrative, elle regroupe l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional..La Région Boeny est composée de 6 districts à savoir Mahajanga I, Mahajanga II, Ambato Boeny, Marovoay, Mitsinjo, Soalala. Elle est composée de 43 communes et 506 fokontany. Elle est dirigée par le Chef de région qui représente l'Etat dans sa circonscription. La région harmonise et coordonne le développement des communes dans son territoire.

- **Les districts**

Le décret de création des districts stipule : le district est une circonscription administrative relevant de la région dont les limites territoriales coïncident avec celles des anciennes sous-préfectures, ex fivondronampokontany. Il comprend un ou plusieurs Arrondissements administratifs. Les chefs districts et leurs adjoints sont nommés par l'Etat central.

- **Les communes**

La commune est une collectivité décentralisée de base au même titre que la région .Elle est une collectivité locale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie

financière et administrative. Ses organes, le Maire et les conseillers sont élus au suffrage universel direct et administrent librement la commune.

- **Les Fokontany**

Le Fokontany est une subdivision administrative de base au niveau de la Commune. Le comité du Fokontany dirigé par son président est l'auxiliaire du chef d'arrondissement, dans ses attributions administratives et fiscales. Les habitants du Fokontany constituent le « Fokonolona ». Le Fokontany, selon l'importance des agglomérations, comprend des hameaux, villages, secteurs ou quartiers. Les CTD sont dotées de l'assemblée délibérante dénommée conseil (conseil régional pour les régions, conseil municipal pour les communes urbaines, conseil communal pour les communes rurales) et d'un bureau exécutif.

Découpage Administratif

La Région Boeny comprend 6 districts subdivisés en 43 communes, elles-mêmes en 506 Fokontany. Les districts de la région abritent, en moyenne, 7 communes avec un maximum de 12 communes pour le district de Marovoay et une seule commune pour le district de Mahajanga I. Quant aux Fokontany, chaque district possède en moyenne 84 Fokontany ; le district de Marovoay présente un nombre record avec 157 Fokontany, suivi d'Ambato Boeny avec 134 Fokontany, ensuite Mahajanga II 75 et Mitsinjo, 58. Le district de Mahajanga I affiche le nombre minimum de Fokontany avec 26 Fokontany.

TABLEAU 10 : NOMBRE DE COMMUNES ET DE FOKONTANY DANS LA REGION BOENY

Unité : Nombre		
District	Nombre des communes	Nombre des Fokontany
Ambato Boeny	11	134
Mahajanga I	1	26
Mahajanga II	9	75
Marovoay	12	157
Mitsinjo	7	58
Soalala	3	56
Total	43	506

Source : MEI/CREAM/Monographie 2009

II / TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Pour comparer les EAF entre elles, il est certes possible de prendre en compte toutes les variables disponibles. Cependant, pour faciliter l'interprétation, nous fondant sur une certaine hétérogénéité sociale et économique entre les EAF, un groupe de variables est sélectionné. Ce groupe est homogène et cohérent par rapport à l'objectif de l'étude. Les variables choisies portent le nom de variables actives et constituent donc les seuls éléments utilisés pour comparer les EAF entre elles dans les différents Fokontany ensuite Kaomina. Le reste de l'information n'est cependant pas abandonné, il sert à illustrer ou à suggérer des explications pour les similitudes et les différences observées entre les EAF. C'est pour cette raison qu'on qualifie ces autres variables de variables illustratives ou variables supplémentaires.

1. Variables utilisées

Pour procéder à la typologie des exploitations agricoles familiales, les variables suivantes ont été retenues :

a) Variables de structure

- population des exploitations (taille)
- nombre d'actifs par ménage
- superficie cultivée

b) Variables de performances

- la superficie totale du foncier cultivé (Ha)
- l'existence de revenus extra-agricoles
- la taille et le type de cheptel

c) Variables actives

Il s'agira des variables relatives à la localisation, à la destination de la production, aux activités secondaires non agricoles, au financement, à l'appartenance à une organisation paysanne, à l'accès aux conseils, à l'encadrement et des variables qui concernent les facteurs de

production tels le foncier et l'eau. C'est un ensemble de 8 variables nominales ; comptant au total 25 modalités.

d) Variables illustratives

Les variables illustratives sont généralement de deux types : les variables nominales, et les variables continues. Pour notre étude, nous allons nous limiter aux variables nominales car c'est une étude qui prend en compte uniquement des variables qualitatives.

Tableau 11. Variables qualitatives

Caractéristiques	Hommes	Femmes	Total
Effectif	71	16	87
Pourcentage %	81.60 %	18.40 %	100 %
Niveau d'instruction			
Faible (primaire)	19	3	25.27
Moyen (secondaire)	11	2	24.09
Non instruit	41	11	59.16
Nombre d'années d'expérience (ans) dans l'agriculture			
0 à 10 ans	23	11	39.08
Plus de 10 ans	48	5	60.91
Total	71	16	100 %
Activités secondaires			
Agroforesterie	41	7	64.71
Pêche	13	1	20.68
Elevage	10	1	12.64
Autres	7	7	2.54
Total	71	16	100 %

Sources : Données de l'enquête, Sept.2017 ? auteur

Dans le district de Soalala, on constate un vieillissement des chefs de ménages agricoles dont la majorité a plus de 47 ans ; ils représentent 79 % de la population de notre échantillon et ont un très faible niveau d'éducation. Ces 2 paramètres nous fournissent déjà un enseignement majeur : cela conforte d'abord nos résultats de recherche auprès des services et institutions du phénomène d'exode rural et du très peu d'engouement des jeunes, même ruraux vers l'agriculture. Au plan national, au moins 200 000 jeunes quittent chaque année les campagnes vers les zones urbaines, ceux qui restent se font ouvriers agricoles ou embrassent d'autres métiers. L'introduction de la variable âge nous a parue incontournable pour mieux cerner les réalités sociologiques de notre zone d'enquête, mais surtout pour vérifier les effets et impacts des différents projets des partenaires au développement et des pouvoirs publics malgaches pour attirer et intéresser les jeunes vers l'agriculture. Seuls 18 % des hommes mais 25 % des femmes ont un âge inférieur à 40 ans donc la population jeune est sous représentée dans le

secteur agricole dans notre échantillon. D'ailleurs le 1/3 des chefs de ménages pratique une « autre activité ». C'est souvent des activités de pêche, d'élevage ou d'agroforesterie qui consistent généralement à la cueillette et la vente des feuilles de Satrana qui servent à faire des palissades et des toitures de chaume. Très peu d'agriculteurs de Soalala pratique la combinaison « agriculture-pêche » bien que le chef-lieu de district (Soalala) abrite une zone lagunaire et un port de débarquement fluvial très emprunté par des boutres. Cette « désertion » par les jeunes des activités agricoles s'explique par plusieurs facteurs : ces dernières années Soalala abrité un projet d'élevage industrielle crevette qui, avec l'arrivée de milliers de travailleurs dont des autochtones et environnants, a très profondément changé la physionomie économique de la localité. Au plus haut de l'exploitation de cette ferme crevette, beaucoup parmi les jeunes hommes ruraux du district se sont faits journaliers ou saisonniers, les femmes quant à elles se sont investies dans le petit commerce, la restauration et autres activités génératrices de revenus. Ces revenus quoique supplémentaires n'arrivaient déjà pas à les sortir de la précarité avec l'arrêt des activités de la ferme c'est tout un pan de l'économie locale qui s'en est ressentie et les plus jeunes qui avaient abandonné l'activité agricole, beaucoup plus.

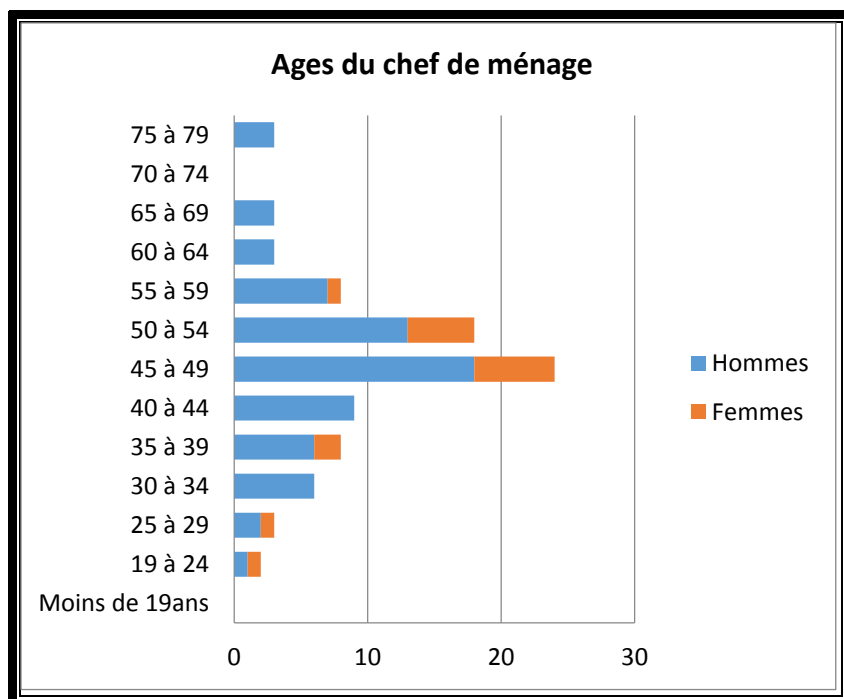


Figure 6 : Pyramide d'âge des chefs de ménage

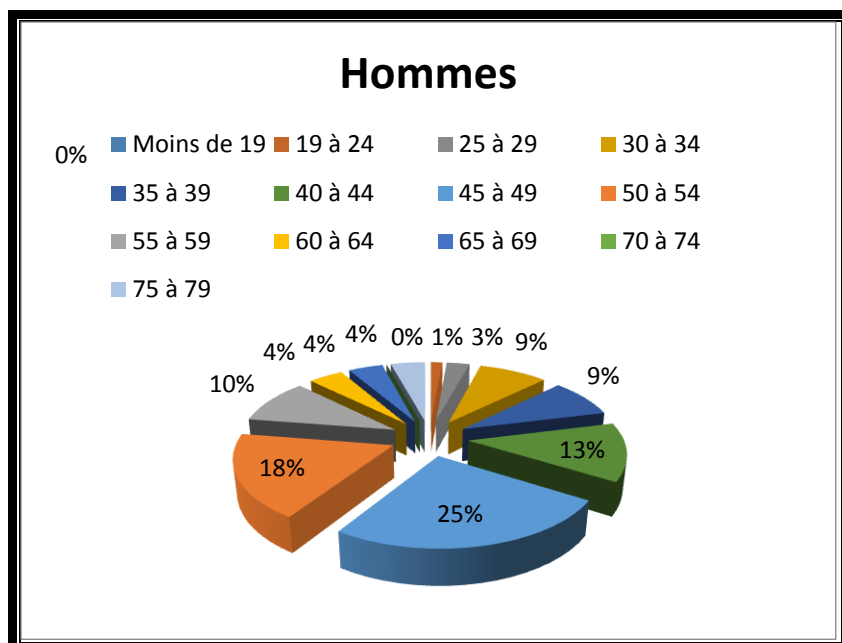


Figure 7 : Répartition d'âges des hommes chef de ménage

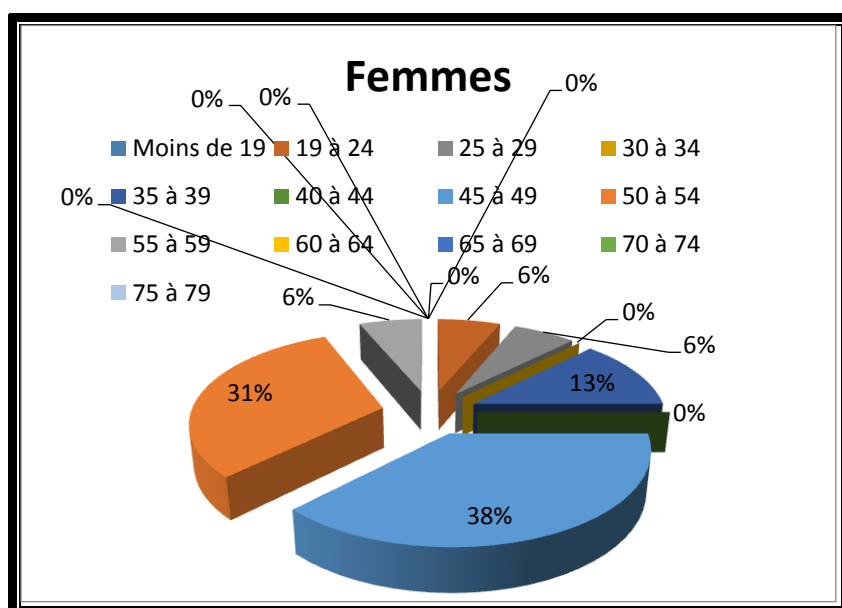


Figure 12. Répartition d'âges des femmes chef de ménage

Lorsqu'on se focalise sur le niveau d'éducation, on remarque le faible niveau d'alphabétisation de notre échantillon ; seul 1 adulte sur quatre a été à l'école. L'indice du niveau d'éducation du chef de ménage (I.Edu) est très bas pour le district de Soalala 1,05, cela veut dire qu'en moyenne seul un adulte sur 5 est alphabétisé sans toutefois dépasser le niveau primaire. Si l'on considère l'âge moyen des chefs de ménage (47 ans), l'enclavement de cette campagne très ruralisée, le manque d'infrastructures scolaires pourraient expliquer ce faible taux d'alphabétisation. La moyenne reste quasiment similaire au taux national pour

cette tranche d'âge. Par contre, dans les ménages agricoles de cette localité, le taux très élevé d'enfants mineurs non scolarisés qui est de 61,42 % reste très inquiétant sur l'ensemble du district. Le chef-lieu de district compte 3 écoles primaires, un lycée et une dizaine de madrasa (écoles coraniques). Ce constat appelle à des mesures urgentes de soutien à la scolarisation des enfants.

Niveau de formation	Occurrence	Fréquence
Non réponse	3	3,40%
primaire	33	37,90%
secondaire	29	33,30%
sans formation	22	25,30%
TOTAL OBS.	87	100%

Tableau 12 : Taux d'alphabétisation du district

Tableau 13 : Appartenance à une OP

Org. paysanne(s) ou GIE	Occurrenc	Fréqu.
Non réponse	5	5,70%
oui	8	9,20%
non	74	85,10%
TOTAL OBS.	87	100%

Moins de 10 % des ménages agricoles appartiennent à une organisation locale ou nationale de producteur OP, si cela peut encore s'expliquer par son enclavement, cela se justifie d'autant moins que Soalala dispose de tous les facteurs (climatiques, hydrologiques et humains) pour être et rester un des greniers de la région de Boeny, elle-même deuxième bassin agricole de Madagascar. La majorité des chefs d'exploitations que nous avons enquêtés ignorent même l'existence de la CPM. Soalala compte néanmoins un service des eaux et forêts qui s'investit tant bien que mal à la préservation des ressources environnementales mais qui a beaucoup de mal à apporter une réponse adéquate aux feux de brousse récurrents, faute de moyens d'action.

2. Caractéristiques des exploitations agricoles familiales

Les EAFs rencontrés, diffèrent beaucoup selon la commune à laquelle elles appartiennent. On ne note pas une grande divergence dans l'organisation et la pratique des systèmes agricoles selon qu'on soit de religion musulmane, chrétienne ou autre. La continuité agro écologique est plus ou moins homogène dans le district et les valeurs des coefficients de variation sont très peu élevées. Dans sa composition, sa structure, la gestion de l'exploitation, des activités qui lui sont associées ; l'agriculture familiale à Soalala comporte dans l'ensemble les caractéristiques similaires. Au sein des ménages agricoles, l'accès des terres se fait majoritairement par héritage, c'est un mode d'accès à la propriété que l'on observe surtout dans cette tranche d'âge de 40 et plus et qui a acquis « sa terre » il y a plus de 10 ans. Dans la tranche d'âge de moins de 40 ans et dont l'acquisition du terrain remonte à moins de 10 ans, la tendance est de plus en plus aux autres modes d'accès à la propriété tels que l'achat, la location ou le métayage. Cela dénote une pression certaine sur ce facteur de production essentiel et renseigne aussi sur le fait que la difficulté d'accès à la terre peut constituer un frein à l'arrivée des jeunes dans le secteur agricole, obligés de détenir un capital pour acheter des terres ou de se soumettre au métayage. La superficie moyenne des exploitations par ménage qui est aujourd'hui de 4,5 Ha a baissé de moitié au cours de la décennie à Soalala. En

cas d'héritage, avec une moyenne de 5 à 6 enfants (5,6) les superficies des EAFs ont tendance désormais à se mesurer à l' Ha ou moins.

Communes	Type d'exploitation par ménage et système de culture		Taille moyenne des exploitations par ménage (ha)	Moyenne des parcelles détenues et cultivées(Ha).	Superficies moyennes des terres agricoles
	% <i>polyculture</i>	% <i>monoculture</i>			
Soalala	100	0	4,558	4,558	
Antsakoamileka	100	0	5,625	5,625	
Andrananmavo	100	0	5,553	5,833	

Tableau 14 : TYPE D'EXPLOITATION : TAILLE ET MOYENNE

a. Population et taille d'une exploitation agricole

La population d'une exploitation agricole est essentiellement composée :

- du Chef de ménage - de ses épouses - des enfants de chaque épouse
- de ses frères et leurs épouses et enfants - de ses sœurs
- de ses parents (père, mère)
- des autres membres du ménage ayant un lien de parenté direct avec le chef de ménage (petits fils, petites filles, oncles tantes, cousins, ...)
- les personnes qui ont un lien de parenté avec les épouses,
- enfin les autres membres du ménage non parentés au chef de ménage (amis etc.). Cette population est formée de résidents (personnes étant membres permanents du ménage ou ayant acquis ce statut) constituant un ménage agricole ou exploitation agricole et logés dans une concession. Le modèle d'organisation sociale dans notre échantillon nous semble calibré pour assurer l'entraide et la solidarité au sein des EAFs, la taille moyenne des ménages est supérieur à 9 membres majoritairement et est souvent élargie au-delà du noyau familial strict (frère, père ou mère..). Un seul chef de ménage travaille dans l'administration formelle (percepteur municipal) et un seul ménage de notre échantillon compte une fonctionnaire de l'état (enseignante) ; les actifs des exploitations sont donc tournés vers les activités agricoles types. Certaines activités sont pratiquées, notamment dans les communes de Antsakoamileka

et Andrananmavo, c'est le transport par charrette de zébus ou la distillerie des tiges de canne à sucre pour faire de l'alcool local. Ces actifs extérieurs rapportent pour 1/3 des revenus des exploitations et constituent en quelque sorte le filet social en cas de périodes difficiles.

Dans les EAFs la pratique agricole est quasi manuelle, aucune exploitation n'utilise un équipement autre que les fourches, houes, les charrues tirées par les zébus pour préparer les sols. La force humaine demeure sur ce plan, après le zébu, le principal facteur de production. C'est pourquoi la participation de toute la famille aux travaux demeure essentielle mais on observe que de moins en moins les enfants participent aux semis et/ou aux récoltes. Cela s'explique autant par la scolarisation pour les rares mineurs inscrits à l'école et par la pratique d'autres activités pour les actifs telles que le commerce, l'artisanat, des activités saisonnières, etc.... Cela pose encore le problème de la main d'œuvre agricole. Par contre la possession de zébus essentielle pour les EAFs est très répandue dans la campagne du district avec une moyenne respectable de 7 zébus / EAFs. L'utilisation d'actifs extérieurs salariés pour aider aux travaux dans les exploitations est inexistante. La pratique que l'on observe est plutôt l'entraide gratuite à l'intérieur des Fokontany

Communes	Type d'exploitation par ménage et système de culture						Taille ménage
	1er choix			2ème choix			
	% RIZ	% CANNE	% MARAICHAGE	% RIZ	% CANNE	% MARAICHAGE	
Soalala	60,46	16,28	11,63	9,3	11,63	39,54	43
Antsakoamileka	45,83	25	12,5	4,17	16,67	33,33	24
Andrananmavo	31,58	36,84	10,53	15,79	21,05	21,05	19

Tableau 15 : TYPE D'EXPLOITATION/MENAGE ET SYSTEME DE CULTURE

3. Classification des exploitations agricoles familiales suivant le système de production.

a. La possession des terres agricoles

L'héritage est le mode d'acquisition majoritaire dans les communes du district de Soalala 49,42% ensuite vient la possession par achat avec 28,73 % et enfin la location des terres avec 12,64 %. Ces 2 derniers modes d'acquisitions représentent 41,37 % du total, ce qui démontre difficulté d'accéder à la propriété dans l'ensemble de notre observatoire. On observe aussi que la proportion des femmes chefs de ménage qui accèdent à la propriété par achat et ou location est très élevée comparée à leur nombre limité. On note aussi que la proportion des femmes

accédant à la terre par héritage est moindre par rapport aux hommes. Cela s'explique par une survivance sociale et traditionnelle où seuls les hommes héritaient de la terre. Cette analyse de l'approche genre dans l'accès à la propriété foncière fera l'objet d'un chapitre spécifique en rapport avec l'indicateur 1.4. des ODD et plus spécifiquement l'indicateur 1.4.2. qui est passé au TIER 2 STATUS¹⁴ cette semaine durant la COP 23, pendant que nous rédigeons ce rapport.

Nom de la Commune	0	Autre	achat	héritage	locati1..	loca2..	prêt gr.	Total
Andrananmavo	1	0	6	10	2	0	0	19
Antsakoamileka	0	1	4	15	1	2	2	25
Soalala	1	1	15	18	8	0	0	43
Total	2	2	25	43	11	2	2	87

Tableau 7 : Mode d'acquisition du terrain par commune

Mode d'acquisition du terrain	Freq.	Percent	Cum.
0	2	2.30	2.30
Autre	2	2.30	4.60
Achat	25	28.74	33.33
Héritage	43	49.43	82.76
Location court terme	11	12.64	95.40
Location long terme	2	2.30	97.70
Prêt gratuit	2	2.30	100.00
Total	87	100.00	

Tableau 8 : Modes d'accès à la propriété

¹⁴ L'INDICATEUR 1.4.2. est passé du statut 3 à 2

b. La superficie moyenne cultivée

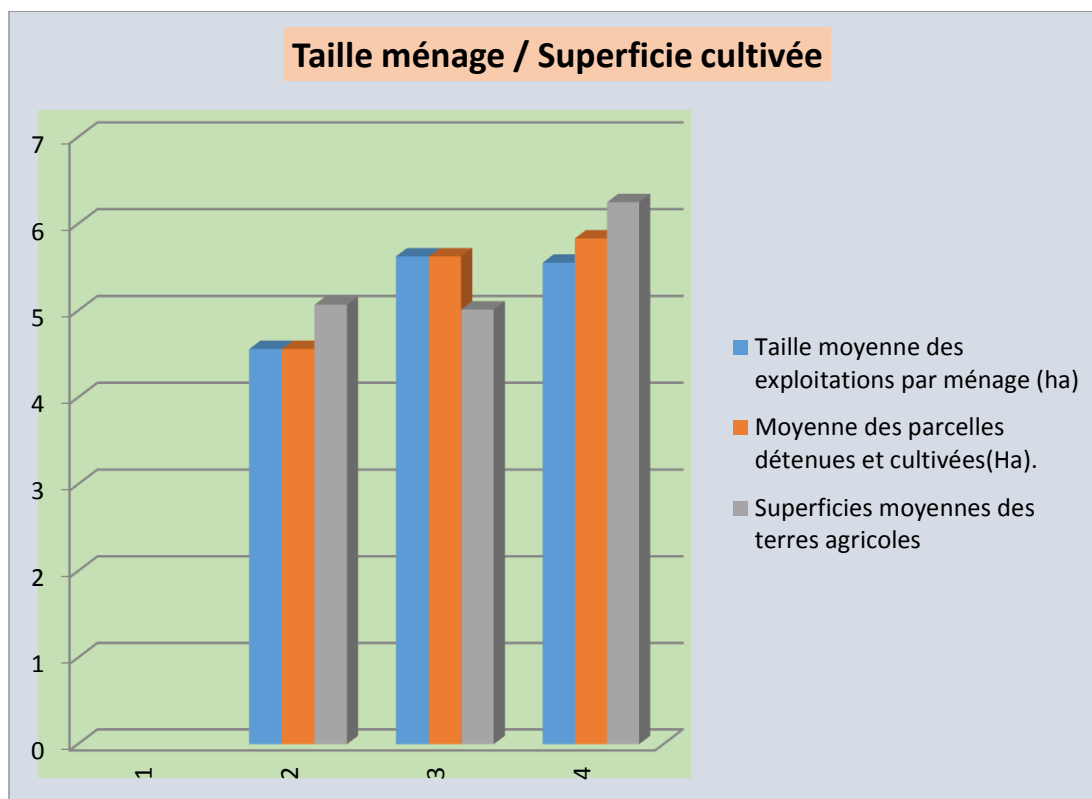


FIGURE 9 : TAILLE MENAGE / SUPERFICIE CULTIVEE

La superficie moyenne cultivée dans les 3 communes du district est de 5 Ha environ et il n'y a pas une très grande distorsion entre les communes.

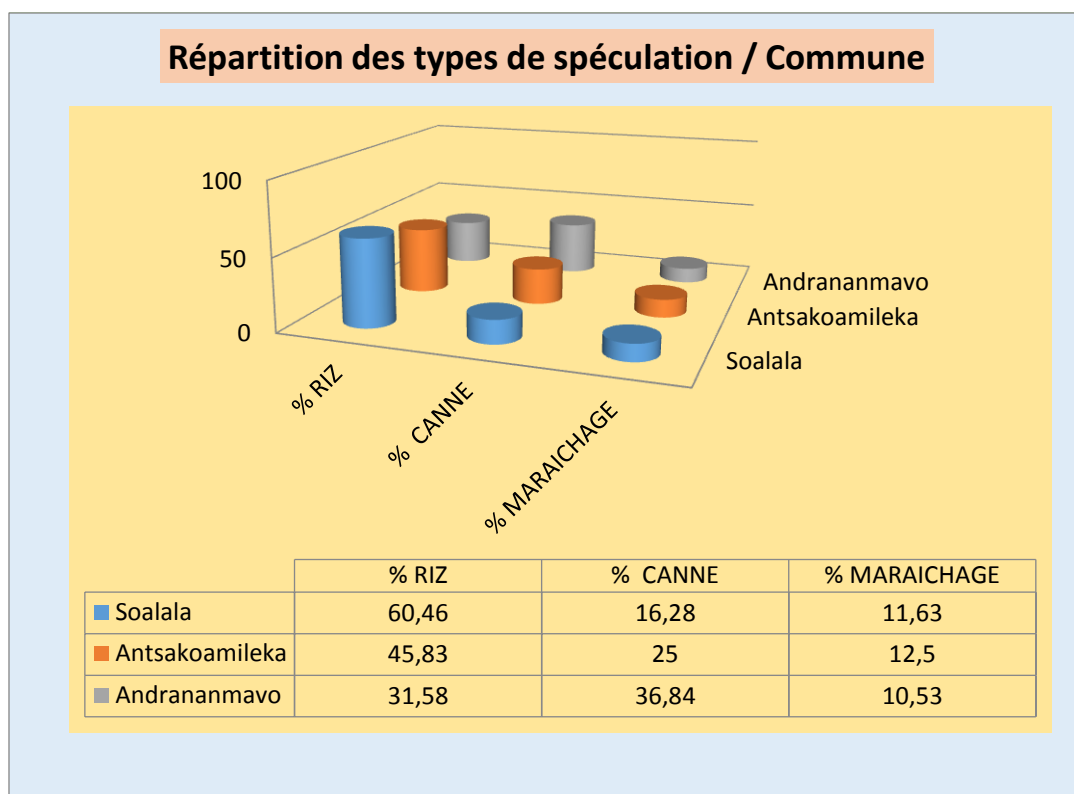


FIGURE 10 : REPARTITION DES TYPES DE SPECULATIONS/ COMMUNE

c. Autres activités non agricoles sources de revenu du ménage

En plus des activités agricoles les ménages paysans de Soalala s'adonnent à diverses autres activités génératrices de revenus supplémentaires ou d'appoint au régime alimentaire. Dans la grande majorité ces activités se rapportent au secteur primaire à 97 % et seulement 3 % qui s'adonnent aux services proposés aux ménages. Il s'agit essentiellement de service de décorticage et de broyage de graine à l'aide de machines. Hormis cela, les activités investies tournent autour de la pêche, de l'agroforesterie, de la cueillette, de l'artisanat, du petit commerce, du transport inter villageois, etc.. Sur l'ensemble de notre échantillon 3 ménages sur 4 s'adonnent à une autre activité. On observe surtout que l'activité cueillette est pratiquée par 43 % des femmes chefs de ménage contre 32,39 % chez les hommes, or la cueillette de baies sauvages (Masiba), de tubercules essentiellement est destinée à l'autoconsommation à 90 % seuls 10 % est commercialisée donc sources de revenus. Pour les noix de coco c'est quasiment le scénario contraire auquel on assiste. Des intermédiaires passent régulièrement les collecter auprès de certains paysans pour les vendre dans les foyers urbains de Mahajanga.

II. PRINCIPALES CONTRAINTES A L'AGRICULTURE DANS LA ZONE D'ENQUETE

Contraintes à la production

Les principales contraintes à la production du riz, de haricot et du maïs, et qui sont générales à l'agriculture familiale à Soalala, peuvent se résumer comme suit : Les actions d'agents biologiques nocifs réduisent de 20% à 100% les productions et occasionnent des pertes de même ordre au stockage. Les principaux agents responsables de ces dégâts sont les insectes, les maladies virales, fongiques, bactériennes, de nombreux adventices et de parasites sans oublier les oiseaux et les rongeurs.

Contraintes à l'agriculture et à l'élevage

Contrainte à la production agro pastorale et à la pêche

- Insuffisance d'encadrement de production
- Mauvais état des routes de dessertes agricoles pour l'évacuation de la production
- Insuffisance et manque d'intrants agricoles, de pêche et élevage
- Maladies des bétails et des plantes
- Dégradation avancée des infrastructures d'encadrement
- Absence des infrastructures Zoo sanitaires - Vol et pillage...
- Moyens de conservation des grains par les agriculteurs assez rudimentaires et les pertes sont estimées à plus de 20%.

Il y a des problèmes liés aux marchés (manque d'échanges commerciaux, manque de connaissance des dynamiques de marchés de la part des agriculteurs et déficience de l'accès au crédit). À cela s'ajouterait un problème lié à des recherches trop académiques dont les résultats ne sont pas transmis à la population. Les principales difficultés rencontrées par les commerçants sont :

- Le manque de liquidité,
- Des difficultés de transports liées à un manque d'infrastructure
- Des problèmes de stockage

- Des taxations inadéquates et injustifiées ainsi qu'une inconsistance des signaux véhiculés par les prix.

A cela s'ajoute :

- Manque de capital propre
- Manque de crédit/crédit trop cher et inaccessible sans garantie
- Qualité mauvaise ou variable de l'offre
- Quantité insuffisante ou irrégulière de l'offre
- Mauvais état des routes, manque de moyen de transport.
- Trop d'insécurité
- Manque de structure de stockage
- Marges trop basses (prix de vente trop bas, prix d'achat trop élevé)
- Absence de demande
- Le gouvernement ne permet pas / impôts trop élevés

Par ailleurs, les actions d'agents biologiques nocifs réduisent de 20% à 100% les productions et occasionnent des pertes de même ordre au stockage. Les principaux agents responsables de ces dégâts sont les insectes, les maladies virales, fongiques, bactériennes, de nombreux parasites (striga) sans oublier les oiseaux et les rongeurs. A ces contraintes climatiques, édaphiques et biotiques, s'ajoutent des contraintes d'ordre socioéconomique. Ces problèmes sont liés, d'une part, à l'étroitesse du marché des produits agricoles, à l'enclavement des zones de production dans un district lui-même enclavée, au coût élevé des intrants agricoles mêmes ceux produits localement (25.000 Ar en moyenne), au manque d'organisation de la commercialisation des produits vivriers, à l'absence d'unités de transformation, à la faiblesse du système de vulgarisation, à l'inexistence de crédit agricole et des moyens de stockage, à la non existence d'un réseau de distribution de semences améliorées et, d'autre part, au faible productivité des variétés locales, au problème récurrent du vol de bétail exacerbé par le phénomène des DAHALOS, autrefois localisé aujourd'hui dispersé au plan national.

Tableau 18 : Contraintes primaires

Contraintes	Communes de Soalala		
	Andrananmavo	Soalala	Antsakoamileka
Enclavement	X	X	X
Etroitesse du marché des produits agricoles	X	-	X
Manque d'organisation de la commercialisation des produits	X	X	X
Absences d'unité de transformation	-	X	X
Faiblesse du système de vulgarisation agricole (semences, techniques culturales)	X	X	X
Coût élevé des intrants agricoles	X	X	X

➤ **Les aspects institutionnels et organisationnels**

Les aspects institutionnels et organisationnels sont caractérisés par :

- ❖ L'absence de politique cohérente dans le secteur agricole.
- ❖ L'insuffisance du budget alloué au secteur agricole.
- ❖ Le manque de suivi du Gouvernement central dans l'exécution des projets agricoles.
- ❖ Le manque de coordination interministérielle qui ne permet pas aux acteurs du secteur agricole de participer aux orientations de politique, notamment en ce qui concerne les projets d'infrastructures ayant une incidence sur le développement agricole.
- ❖ La faible qualification, le sous paiement du personnel, l'absence de recyclage et le vieillissement du personnel dans le secteur agricole.

➤ **Les problèmes de crédit et de financement**

De façon générale, il est reconnu et admis par tous, que le désintéressement des opérateurs économiques à investir dans le secteur agricole pourrait être causé par les difficultés d'obtenir les financements appropriés à leurs opérations. La situation du crédit au secteur agricole est caractérisée par :

- L'insuffisance de banques, de coopératives et d'institutions de micro finance offrant des services adaptés au secteur agricole.

- Le faible taux de remboursement des prêts, qui limite les interventions des organisations de crédit, lesquelles sont réticentes à risquer les fonds qui leur sont confiés par des épargnants, en consentant des prêts à un secteur jugé à haut risque.
- L'absence de mécanismes permettant de garantir les prêts consentis au secteur agricole
- La modicité des revenus des ménages et des organisations de producteurs
- Les financements des bailleurs de fonds mal conçus, dont les montages privilégient les aspects administratifs au détriment des interventions de terrain.

➤ **Les contraintes attribuables aux questions foncières**

Cette contrainte peut être qualifiée de majeure en ce qui concerne les limites de l'agriculture familiale dans la zone d'enquête. Raison pour laquelle nous avons réservé un chapitre spécial à cette problématique qui est au cœur de cette. Soalala a été l'épicentre d'un projet de certification et de titrage des terres agricoles mené par l'ONG Développement et Paix en collaboration avec la CPM. Les populations rurales de la zone d'enquête et même au-delà (communes environnantes) sont sensibilisées sur la nécessité de détenir des documents qui garantissent la sécurité de leur 1^{er} facteur de production qu'est la terre. En plus du travail des paysans membres des OP et qui sont animateurs de proximité, une actualité plus ou moins récente et à l'écho national voire international ; en a convaincu plus d'un à entamer les procédures pour obtenir les certificats fonciers. Il s'agit de l'installation d'une mine de fer d'investisseurs chinois à Ambohipaki, la 4^{ème} du district. Cette mine avait pratiquement impacté des centaines d'EAFs et de familles dans sa zone d'exploitation. Depuis lors, grâce à la mobilisation et la synergie de tous les acteurs, notamment société civile et paysans ; ce projet a été mis à l'arrêt. Soalala fait donc partie des zones pilotes où les guichets fonciers ont été installés.

Seulement, deux ans après la mise en place de ces guichets le constat est là : 74,71 % des chefs de ménage hommes comme femmes ne détiennent aucun titre légal sur leurs terres et 80 % dans l'ensemble estiment que leurs droits ne sont ni reconnus, ni protégés.

V : / INDICATEURS ODD PERTINENTS DANS NOTRE ZONE D'ETUDE / GENRE

1. CRUCIAL LAND RIGHTS 1.4.2

Titre reconnu	Freq.	Percentage	Cum.
0	61	70.11	70.11
NON	4	4.60	74.71
OUI	22	25.29	100.00
TOTAL	87	100	

Tableau 19 : Titre reconnu

L'indicateur ODD 1.4.2 mesure : « la proportion de la population adulte totale avec des droits fonciers sécurisés, détenant des documents de propriété et qui perçoivent que leurs droits sur la terre sont garantis ; par sexe et type d'occupation ».

Tableau 20 : Droits sur les terres

Vos droits sur les terres	Freq	Percent.	Cum
0	5	5.75	5.75
1	2	2.30	8.05
2	10	11.49	19.54
3	37	42.53	62.07
4	33	37.93	100.00
Total	87	100	

0 1 2 3 4 ⇒ Suffisamment ; pas assez ; moyennement ; pas du tout

Rapporté au genre par une analyse croisée, ces différents ratios nous donnent ceci dans notre échantillon d'étude :

- 75 % des femmes chefs de ménage n'ont pas de titre, donc pas de certificats fonciers
- 74,64 % des hommes chefs de ménages ne détiennent aucun titre

Au cours de notre enquête, certains répondants ont affirmé détenir un document fourni par la mairie faisant office de document légal. Ce document connu sous le nom de « Trois cahiers » est une survivance de l'ancien régime du droit foncier. Il faut rappeler que de multiples régimes fonciers se croisent dans les démarches sur le terrain malgré les tentatives des pouvoirs publics d'uniformiser. Qu'il soit le régime traditionnel de reconnaissance au niveau local communautaire, la certification foncière à travers les guichets fonciers, le bail ou le titre foncier (difficile voire impossible pour les paysans) ; on peut y ajouter l'acquisition à travers les ZIA et la réclamation par les héritiers de colons de terres titrés avant les indépendances.

Une autre caractéristique renseigne sur les droits fonciers de notre population, c'est la perception qu'elle a de la garantie de ses droits sur leur(s) propriété(s). Sur notre échantillon, la majorité évoque une précarité et une insécurité concernant leur occupation. Rapporté au genre, cela nous donne ceci :

87 % des femmes des femmes chefs de ménage estiment que leurs droits sur les terres ne sont pas garantis et protégés

78 % des hommes chefs de ménages estiment que leurs droits ne sont ni reconnus ni protégés

Dans la nomenclature des contraintes à l'agriculture familiale dans le Boeny, nous suggérons une meilleure prise en compte de la mesure de la sécurité foncière pour deux raisons fondamentales :

- D'abord elle est essentielle pour une prise de décision éclairée, en particulier « étant donné le lien inextricable entre sécurisation des droits de propriété et la fin de la pauvreté et des inégalités ;
- Ensuite sur le terrain, de multiples politiques de sécurisation foncière se chevauchent (pouvoirs publics et programmes d'ONG), la mesure de cet indicateur pourrait renseigner sur les impacts et effets de ces divers projets.

Tableau 21 : Croisement variables Genre et titre reconnu

		Titre reconnu			
GENRE	0	non	oui	Total	
Féminin	12	0	4	16	
Masculin	49	4	18	71	
Total	61	4	22	87	

Tableau 22 : Croisement variables Genre et droits sur les terres

		Vos Droits sur les terres					
GENRE	0	1	2	3	4	Total	
Féminin	1	0	1	11	3	16	
Masculin	4	2	9	26	30	71	
Total	5	2	10	37	33	87	

2. INDICATEURS DES STRATEGIES D'ADAPTATIONS / GENRE

Pour faire face à leurs conditions précaires, diversifier les sources de revenus, enrichir les besoins nutritionnels et alimentaires, diverses stratégies d'adaptation sont constatées dans les ménages des populations rurales de Soalala. Ainsi, 34.48 % des ménages enquêtés s'adonnent à la cueillette de fruits sauvages comme compléments nutritionnels ou de revenus. Il s'agit essentiellement de tubercules (masiba) 66.6 % et de noix de cocos pour le reste. La cueillette de noix de cocos mobilise 43.75 % des femmes et 32.39 %.

Tableau 23 : Fruits cueillis

Fruits cueillis	Freq.	Percent	Cum.
Coco	20	66.67	66.67
Masiba (tubercule)	10	33.33	100.00
Total	30	100.00	

Tableau 24 : genre & fruits cueillis

Fruits cueillis et genre			
GENRE	coco	masiba..	Total
Féminin	6	1	7
Masculin	14	9	23
Total	20	10	30

L'énumération des différents problèmes liés aux activités agricoles fait ressortir que l'irrigation et les semences comptent respectivement pour 39.08 % et 35.63 % des préoccupations des ménages du district. Ils sont suivis par l'accès au foncier agricole, les engrais et le changement climatique.

Tableau 25 : Problèmes activités agricoles

Problèmes activités agricoles	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Accès à la terre	12	13.79	13.79
Changement climatique	2	2.30	16.09
Eau(irrigation)	34	39.08	55.17
Engrais	6	6.90	62.07
Nuisibles	1	1.15	63.22
Prix	1	1.15	64.37
Semences	31	35.63	100.00
-----+-----			
Total	87	100.00	

Tableau 26 : Tableau croisé (Genre & problèmes activité agricole)

GENRE	Problèmes activités agricoles							Total
	Accès à.	Changem..	Eau (irr..	Engrais	Nuisibles	Prix	Semences	
-----+-----								
Féminin	2	1	4	0	0	1	8	16
Masculin	10	1	30	6	1	0	23	71
-----+-----								
Total	12	2	34	6	1	1	31	87

4 EME PARTIE : RECOMMANDATIONS

A. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET MISSIONS

La demande en sécurisation foncière est devenue un facteur d'efficience des politiques agricoles prépondérants et à ce titre focalise bien des acteurs avec chacun une mission. Une des clés de réussite de la démarche globale consiste sans aucun doute une meilleure clarification des actions des parties prenantes de cette politique à leurs différents niveaux d'implications et responsabilités. Trois types d'acteurs ont été identifiés pour des missions multiples et souvent qui se chevauchent et rendent plus complexes la politiques foncière sur le terrain. D'abord l'Etat malgache avec la PNF a mis en place le canevas global de mise en œuvre de la politique, et que l'administration des cadastres locales se charge de contrôler au niveau décentralisé. Sur le terrain il s'avère évident que tous les acteurs n'ont pas la même compréhension des textes ou rechignent à les respecter du fait peut être d'une certaine perte de responsabilité engendrée par les nouveaux textes. Au niveau des populations locales, il est indéniable que la conscientisation sur leurs droits et intérêts a bien porté ses fruits, ces dernières sont de plus en plus conscientes de l'impératif de titrer leurs terres agricoles comme d'habitation. Seulement, même la minorité qui détient des certificats fonciers doute de la garantie que leur confère ce titre. Il est du domaine des organisations de producteurs, de l'Etat comme des ONG de les appuyer aussi bien en plaidoyer qu'en renforcement de capacité pour les aider en ce sens.

Il est impératif pour tous les acteurs d'inclure dans leur agenda des stratégies de mise en commun de leurs moyens et objectifs. C'est un modèle de synergie de leurs différentes missions qui pourra garantir l'atteinte de leur objectif ultime : assurer l'accès au foncier aux populations rurales, garantir l'équité, combattre la pauvreté et lutter pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle au plus grand nombre.

La liste des acteurs ci-dessus n'est certainement pas exhaustive et pas limitative à notre zone d'étude. Elle vise à fournir une visibilité sur les différents acteurs et institutions et sur des plages de coopération et de partenariats.

Il faut aussi ajouter que les politiques d'appui à la régularisation des droits fonciers que mènent pouvoirs publics et ONG doivent être couplées à des mesures d'accompagnement et de sensibilisation à l'inscription des populations rurales sur les registres d'état civil puisque

beaucoup de ruraux ne détiennent ni extrait de naissance, ni carte d'identité. Cela bien sur rend plus compliqué l'accès à des titres de propriétés.

Et enfin, il faut réfléchir, à travers les missions des ONG comme des organisations de producteurs (la CPM devrait jouer ce rôle) à la prise en compte des droits secondaires sur les terres agricoles et sur les terres de pâturage. Nous espérons que les indicateurs fournis par cette étude et concernant l'approche genre sur les droits fonciers serviront aussi à prendre plus en considération l'aspect femmes et droits fonciers

ACTEURS / INSTITUTIONS	Projets/Programmes	Société civile	Etat
1. ASA	+		
2. CASEF	+		
3. CCRF	+		
4. M2PATE	+		
5. AGTER	+		
6. CETIM	+	+	
7. COLLECTIF TANY		+	
8. Collectif pour la Défense des terres Malgaches		+	
9. GREEN ACTION	+		
10. BANQUE MONDIALE	+		
11. SIF		+	
12. GIZ			
13. PNF (administration centrale)			+
14. LPF (pouvoir public)			+
15. ZIA	+		
16. CNAF		+	
17. CPM		+	
18. OBSERVATOIRE DU FONCIER		+	
19. Organisation de Soutien pour le Développement Rural de Madagascar OSDRM	+		
20. LAND O LAKES International Development / Projet Asotry USAID	+		
21. Plateforme des Organisations de la Société Civile / Voahary Gasy Alliance		+	


 Plages possibles de synergie des acteurs dans leurs missions

Tableau 27 : Acteurs et missions

B. DROITS STRATEGIQUES ET INTERETS STRATEGIQUES

- Bien informer les paysans sur les changements sur les lois concernant le foncier.
- Intégrer les coalitions globales des organisations paysannes pour augmenter la capacité de plaider et l'audience.
- Sauvegarde de l'environnement et protection des écosystèmes.
- Faire l'inventaire des réserves foncières. Redynamiser le CRIF et les guichets fonciers en veilleuses.
- Intégrer et renforcer la sensibilisation des paysans sur les certificats fonciers.
- Pérennisation des guichets fonciers
- Renforcer les bases de données (statistiques agricoles, la cartographie nationale des ZIA,)
- Renforcer les capacités des Chambres de Commerce pour la fiabilité et fluidité des informations sur les filières.
- Harmoniser les politiques de tous acteurs intervenants dans la sécurisation foncière.
- Renforcer les capacités des maires concernés et Impliquer les députés ou leurs assistants dans les discussions, plaider...
- Faire un suivi environnemental rapproché des impacts des activités minières
- Appuyer les collectivités décentralisées et les services déconcentrés pour faire l'inventaire des terrains domaniaux.
- Renforcer les capacités des guichets fonciers, services des domaines et topographie pour l'actualisation des bases de données, et le rangement des dossiers
- Réaliser des enquêtes socio organisationnelles sur le foncier avant la mise en œuvre du projet
- Fonds de contingence – cette composante à zéro budget permet de prévoir une mobilisation de fonds si un état d'urgence est déclaré en raison de cyclones, d'inondations ou d'infestation de criquets.
- Intégration des enjeux sociaux et environnementaux spécifiques à l'AF dans les stratégies de plaider.
- De la nécessité de transparence, de révision et d'alignement des prix
- Distinguer à travers un plan cadastral les terrains à vocation édilitaire et/ou agricole
- Répertoire et classer les zones à fort potentiel agricole (il existe déjà les ZIA)

- L'extension et la pérennisation de la politique des Labels et produits à origine contrôlée, IGR et commerce équitable.
- Promouvoir la formule déjà existante de l'Agriculture contractuelle (Exemple : Lecofruit)
- Création de zones agro écologiques dédiées
- Renégocier un code de l'environnement consensuel
- Elargir l'inventaire des spéculations de vente (variétés négligées
- La définition et le respect d'un cadre institutionnel, d'une législation claire et adaptée.
- Les fonctions de services publics chargés de l'appui aux producteurs devront être progressivement transférées aux OP et aux autres partenaires (ONG, projets...) ayant les compétences requises.
- Le recentrage effectif de l'Etat autour de ses missions régaliennes (élaboration et contrôle de l'application des lois et textes réglementaires relatifs aux OP, l'orientation des axes de politique de développement, l'appui-conseil aux acteurs, le contrôle de l'exécution des prestations et des réalisations diverses, le suivi de l'exécution des plans et programmes, l'évaluation d'impact des programmes, l'enregistrement et l'agrément des OP, la médiation régulatrice des relations entre les OP à caractère coopératifs et les autres formes d'organisation).
- Le développement par l'Etat de la concertation entre tous les intervenants
- Les organisations de producteurs (OP) sont souvent dominées par les exploitations familiales les plus riches. Il est fondamental d'encourager les exploitants les moins fortunés à trouver un cadre pour participer à la prise de décision.
- Le renforcement des innovations appropriées aux femmes telles que les petites unités de transformation agricole dans les zones urbaines et péri-urbaines,
- L'amélioration des compétences techniques, organisationnelles des producteurs pour favoriser une dynamique interne des producteurs et promouvoir les initiatives locales,
- L'association et la responsabilisation des producteurs dans le processus de décision sur les conditions de vie des populations rurales,
- L'amélioration et la diversification des moyens de communication comme les radios rurales, les champs écoles, ...
- La promotion des approches participatives,
- La promotion des innovations simples, peu coûteuses et accessibles à une large majorité de la population rurale,
- Les échanges d'expériences novatrices entre les producteurs à travers des séminaires,

- La mise sur pieds de mesures d'accompagnement des innovations technologiques comme l'accès au crédit, l'alphabétisation, les champs écoles, l'équipement agricole (charrue, canadien ou tracteur selon les sols et les capacités des producteurs),
- L'organisation de sessions de formation des producteurs sur les technologies disponibles, comme cela a déjà été réalisée avec succès par la CPM à l'intention des agents de guichets fonciers à Boeny
- La sécurisation des droits fonciers pour favoriser certains types d'innovation comme la fertilité des sols, des micro crédits, l'assurance indicielle etc...

D. PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

Les actions proposées dans ce cadre vont au-delà du simple contexte minier mais englobe tous les aspects favorables à l'agriculture familiale en particulier et à la politique agricole nationale de Madagascar. Ces actions concourent toutes à réduire la vulnérabilité des populations rurales, la faim et la pauvreté.

1. Renforcer les liens entre production agricole et la demande alimentaire urbaine

- Le marché urbain constitue ainsi un débouché important pour les produits agricoles vivriers
- le développement d'infrastructures (notamment les routes de désenclavement des zones de production, relier zone de production agricole et pôles de consommation)
- Le renforcement des fonctions intermédiaires de commercialisation et de transformation entre offre et demande

2. Le secteur de la transformation apparaît comme l'un des principaux goulots d'étranglement à l'adéquation entre l'offre et la demande, le développement des filières vivrières pluviales malgaches passera nécessairement par son renforcement.

3. Renforcer l'offre de financement pour l'agriculture

Les pistes à explorer pourraient par exemple être d'accorder des subventions directes à des projets productifs reposant sur la demande des groupements (GIE), associations ou Organisations des Producteurs (potentiellement la CPM)

- le financement des intrants,
- le financement de la campagne agricole,
- ou encore le financement de la commercialisation.
- l'assurance indicielle déjà mise en œuvre doit être étendue aux zones rurales reculées

4. Insérer les projets en faveur des communautés rurales dans des stratégies de développement des filières vivrières pluviales (riz) ; certains projets sont déjà en cours et peuvent être contextualisés

5. Stabiliser l'environnement économique favorisant les investissements nécessaires à la l'accélération de la croissance agricole

Le CASEF joue à ce propos un rôle d'avant-garde spécifiquement sur le foncier agricole et les ZIA mais un effort supplémentaire est nécessaire sur :

- La gestion de l'instabilité des prix par des interventions publiques et des outils financiers privés
- le renforcement du capital humain (formation, information, accès et maîtrise de nouvelles technologies...). Sur ce chapitre aussi la CPM peut jouer un grand rôle.

CONCLUSION

L'agriculture familiale et paysanne de Madagascar a le potentiel de sortir des millions de personnes de la pauvreté endémique, de la précarité et de la vulnérabilité. Elle est à notre sens le facteur à mieux résorber dans le futur et maintenant l'avancée démographique et partant, fournir des emplois. Les vingt millions de malgaches qui vivent de l'agriculture dans les zones rurales sont parmi les pauvres, souffrent dans la majorité de sous-alimentation et de multiples autres maux. Si les maux dont souffre l'agriculture familiale malgache sont de divers ordres, il est constant aujourd'hui que l'accès à la terre sous toutes ses formes, en est un frein non négligeable.

Les politiques et les législations doivent tenir compte des multiples aspects des droits et usages fonciers. Par-dessus tout les populations rurales pauvres doivent être soutenues et dotées des moyens nécessaires pour pouvoir prendre part à la formulation des politiques afin de garantir que leurs intérêts et droits soient correctement pris en compte et protégés.

Toutefois une dynamique d'ensemble positive s'observe à Madagascar surtout au plan du cadre législatif, sur le terrain il s'agira de renforcer la capacité des OP comme des paysans, à bien gérer la terre et les ressources naturelles. Il s'agit notamment de :

- De reconnaître et documenter les droits collectifs sur les parcours et les pâturages, les forêts et les eaux de la pêche artisanale,
- De reconnaître et documenter les droits et intérêts des petits exploitants relatifs à la terre et à l'eau dans les systèmes d'irrigation ;
- De renforcer la sécurité de l'accès des femmes à la terre ;
- D'utiliser les SIG techniquement évolués pour recenser les droits, l'utilisation et la gestion des terres et des ressources naturelles ;
- D'identifier les meilleures pratiques visant à garantir les droits relatifs à la terre et aux ressources naturelles dans le cadre de partenariats entre petits exploitants et investisseurs externes (il s'agit des 4Ps : Partenariat-Public-Privé-Producteur).

BIBLIOGRAPHIE

1. ANDRIAMANALINA, B.S., BURNOD, P., ANDRIANIRINA RATSIALONANA, R., 2014, *De la crise politique aux échecs des projets d'investissements agricoles à grande échelle*, *Afrique Contemporaine*(215) : 152-154.
2. ANDRIANANTOANDRO, V. T., SOURISSEAU J-M., *Déterminants de l'organisation des activités socioéconomiques chez les couples en milieu rural des hauts plateaux malgaches*, Agritrop / Archives ouvertes des publications du Cirad.
3. BENOIT, T. (Dir), PROUIN L., *L'Administration Foncière de Proximité : Cas du Guichet Foncier de la commune d'Ankilizato*, Etude de cas programme pays,Projet d'appui au développement du Ménage et de Melaky (AD2M), Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer, Aout 2008
4. BURNOD, P., ANDRIANIRINA, N., ANDRIANIRINA - RATSIALONANA, R., BOUE, C. GUBERT, F., RAKOTO - Tiana, N., VAILLANT, J., RABEANTOANDRO, R., RATOVOARINONY, R., Mars 2014, *Perception et Effets de la certification foncière au niveau des ménages ruraux*, Synthèse des travaux - Conférence débat sur les investissements nécessitant de grandes superficies foncières à Madagascar,
5. CISSE, Y., KONE, B., *Étude socio-économique dans les observatoires du dispositif national de surveillance environnementale*, 2010, version provisoire. République du Mali Ministère de l'environnement et de l'assainissement, Secrétariat technique permanent du cadre institutionnel de la gestion de questions environnementales (STP/CIGQE), Bamako, Mali, 66 p.
6. GOÏTA M., Mars 2014, *Les défis du développement agricole en Afrique et le choix du modèle : révolution verte ou agroécologie ?* SOS Faim, 88 rue V. Hugo-L-4141 Esch-sur-Alzette.
7. Observatoire du Sahara et du Sahel,2013, *La Surveillance environnementale dans le circum-Sahara : Guide technique pour la collecte, l'analyse des données et le calcul des indicateurs socio-économiques suivant l'approche harmonisée ROSELT/DNSE/OSS 2012/OSS. _ OSS*, Tunis, 64p
8. OUEDRAOGO, H., BASSERIE, V.,June 2011, *Collaboration on formal land policies: The missing link for West African land tenure systems?*
9. OSTY, P.L., 1978, *L'exploitation agricole vue comme un système*, INRA, Montpellier.

10. PAPAZIAN, H., BOUSQUET, F., ANTONA, M., D'AQUINO, P., 2017, *A stakeholder-oriented framework to consider the plurality of land policy integration in Sahel*, *Ecological Economics*, 132 : 155-168.
11. PICOUET M., 1999, *La mobilité des chefs de ménages et de leurs enfants*. Résultats de l'enquête sur la fécondité et mobilité, Rapport n° 2. CREDIF, IRD, 79 p
12. RANDRIANARISON, L. (Chapitres 1 et 5) , FRITZ, S. (Chapitre 2) ; BIANCALANI, R. (Chapitre 3) ; PFEIFFER, H. (Chapitre 4) ; LABASTE, P. (Chapitre 5) ; RAMBELOSON, V. (Chapitre 6) ; DEFAUX, V. (Chapitre 7), RAKOTOMANJAKA, J. (Chapitre 8), 2016, *Agriculture et développement rural à Madagascar*, Background papers, Mai
13. VALETTE, E., DUGUE, P., 2017, *L'urbanisation, facteur de développement ou d'exclusion de l'agriculture familiale en périphérie des villes : le cas de la ville de Meknès, Maroc*, *Vertigo*, 17 (1).
14. Journée d'animation thématique dans le cadre du programme MSH-Sud « *Les politiques de la terre au Sud: entre Etat, marchés et dispositifs coutumiers* » Mines, terres, territoires, Conférence du Pôle foncier, Maison des Sciences de l'Homme de MONTPELLIER, 17, rue de l'Abbé de l'Epée, 30/03/2017
15. **ÉCONOMIE FAMILIALE ET INNOVATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST : VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS** [Rapport] : Documents de synthèse / aut. Dr. Jean Sibiri Zoundi INERA Burkina Faso (jeansibiri_Zoundi@yahoo.fr) - M. Léonidas Hitimana, SCSAO - M. Karim Hussein, / CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. - Paris : [s.n.], Mars 2005. - SAH/D(2005)550 Subnational Variation in Policy Implementation : The Case of Nigerian Land Governance Reform [Ouvrage] / aut. Okumo Danielle Resnick et Austern. - Nigeria : IFPRI NIGERIA, September 2017.
16. **Agriculture et Développement Rural à Madagascar** [Rapport] / aut. Lalaina Randrianarison (Chapitres 1 et 5) Steffen Fritz (Chapitre 2), Ricardo Biancalani (Chapitre 3), Hermann Pfeiffer (Chapitre 4), Patrick Labaste (Chapitre 5), Valérie Rambelason (Chapitre 6), Vincent Defaux (Chap 7), et José Rakotomanjaka (Chap8). - Madagascar : Background Papers, Mai 2016.
17. **Collaboration on formal land policies : the missing link for west african land tenure systems** [Rapport] / aut. Basserie Hubert Ouedrago and Vincent. - Afrique : [s.n.], June 2011.
18. **De la crise politique aux échecs des projets d'investissements agricoles à grande échelle. :** [Rapport] / aut. Andriamanalina Beby Sehenon Burnod Perrine, Andrianirina Ratsialonana Rivo. - Madagascar : Afrique Contemporaine (215), 2014. - pp. 152-154..

19. **A stakeholder-oriented framework to consider the plurality of land policy integration in Sahel.** 2017. *Ecological Economics*, 132 : 155-168 [Revue] / aut. Papazian Hermine Bousquet François, Antona Martine, D'Aquino Patrick. // *Ecological Economics*, 132. - 2017. - pp. 155-168.
20. **Agriculture et Développement Rural à Madagascar** [Rapport] / aut. Lalaina Randrianarison (Chapitres 1 et 5) Steffen Fritz (Chapitre 2), Ricardo Biancalani (Chapitre 3), Hermann Pfeiffer (Chapitre 4), Patrick Labaste (Chapitre 5), Valérie Rambeloson (Chapitre 6), Vincent Defaux (Chap 7), et José Rakotomanjaka (Chap8). - Madagascar : Background Papers, Mai 2016.
21. **Collaboration on formal land policies : the missing link for west african land tenure systems** [Rapport] / aut. Basserie Hubert Ouedrago and Vincent. - Afrique : [s.n.], June 2011.
22. **De la crise politique aux échecs des projets d'investissements agricoles à grande échelle.** : [Rapport] / aut. Andriamanalina Beby Sehenon Perrine, Andrianirina Ratsialonana Rivo. - Madagascar : Afrique Contemporaine (215), 2014. - pp. 152-154..
23. **L'Administration Foncière de Proximité : Cas du Guichet Foncier de la Commune d'Ankilizato** [Rapport] / aut. THIERRY BENOIT et PROUIN LAURE / Projet d'Appui au Développement du Ménage et Mélaky (AD2M) ; FIDA. - Madagascar : Institut Supérieur Technique d'Outre-mer , Aout 2008.
24. **Le Droit à la Terre** [Rapport] / aut. Monde Centre Europe - Tiers. - Paris : Centre Europe - Tiers Monde, Novembre 2015.
25. **Les Politiques de la Terre au Sud : entre Etats, Marchés et Dispositifs Coutumiers.** [Conférence] // " Les Politiques de la Terre au Sud : entre Etat, marchés et dispositifs Coutumiers ". - Montpellier : maison des Sciences de l'Homme, 17 rue Abbé de l'Épée : Mines, Terres et Territoires : Conférence du Pole Foncier, 30/03/2017. - pp. Journée d'Animation Thématique dans le cadre du Programme MSH-SUD.
26. **Nouvel espace d'information sur le Global Working Group on Land** [En ligne] / aut. Land Global Working Group on. - 19 Aout 2017. - <https://donorplatform.org/>.
27. **Perception et Efeets de la Certification Foncière au niveau des Ménages ruraux** [Rapport] / aut. Ratsialonana Burnod P. - Andrianirina N. -. - Madagascar : [s.n.], Mars 2014.
28. **Rapport de la session de mise en commun des leçons apprises du Forum Foncier Mondial par les participants sénégalais et recommandations** [Conférence] / aut. Sénégalaise Société Civile. - Dakar : Forum Civil, Juin 2015.
29. FAO, Rapport atelier sur l'Agriculture Organique et Sécurité Alimentaire, Rome 3-5 Mai 2007.
30. De Schutter O., Rapport soumis par le Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Alimentation, L'Assemblée Générale des Nations Unies. A/HRC/16/49. Décembre 2011.

31. GOÏTA, M., La souveraineté alimentaire en pratique en Afrique: le cas de l'Afrique de l'Ouest, IRPAD, décembre 2011. 18p.
32. GOÏTA, Mamadou, SANGARE, Boukary & al. Rapport d'étude sociologique du projet SCV dans la région de Sikasso, IRPAD-AFDI-AOPP. Juillet 2011, 77p.
33. GOÏTA, M., Systèmes de production, de transformation et commercialisation des produits en Afrique de l'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali, Bamako, 2012
34. Gouvernement Burkina Faso, Rapport National sur la contribution de l'Etat à l'agriculture, 2012. 35. HLPE (FAO), Investing in smallholders agriculture for food security, Rome, 2013.
36. ROPPA, PROPAC, EAFF & EuropAfrica, Family farmers for sustainable food systems: a synthesis of reports by the African farmers' regional networks on models of food production, consumption and markets. Rome, May 2013.
37. United Nations. Innovation for sustainable Development. Local Case Studies for Africa, 62P.
38. Afrique verte, Renforcer les capacités des réseaux d'organisation agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010... et ses incidences sur le warrantage au Niger. Décembre 2010. 32P.
39. Conférence Régionale sur la situation agricole et les opportunités d'échanges des produits agricoles et agro-alimentaires au sahel et en Afrique de l'Ouest (CORPAD). Rapport de Synthèse, Lomé, République Togolaise, 26-30 mars 2012, 34P.
40. Helfand, S.M. et Levine, E.S. (2004), «Farm Size and the determinants of productive Efficiency in the determinants of Productive Efficiency in the Brazilian Center-West», *Agricultural economics*, 31, 241-249.
41. Herbel, D., Bamou, E., Mkouonga, H. et Achancho, V. (2003), Manuel de formation aux politiques agricoles en Afrique, Maison neuve & Larose.
42. Hopcraft, P.N. (1974), Human Ressources and Technical Skill in Agricultural Development: An Economic Evaluation of Educative Investments in Kenya's Small Farm Sector, Ph.D. Dissertation, Stanford, Californie, Stanford University.
43. IFPRI, (2003), Mettre fin à la Famine en Afrique, Seuls les Petits Agriculteurs Peuvent y parvenir Ithaca, New York: Cornell University Press.
44. Phillips, J.M. (1994), «Farmer Education and Farmer Efficiency», *Economic Development and Cultural Change*, 43, 149-166.
45. Jayet, H. (1993), Analyse spatiale quantitative, une introduction. Eds Economica. Paris, 202 p.
46. Jamagne, M. (1963), Contribution à l'étude des sols au Congo Oriental (Maniema), *Pédologie*, XIII, 2, 271-444
47. Keeble, DJ. Offord, J. Walker, S. (1986), Peripheral regions in a community of twelve member states, Commission des communautés européennes, Luxembourg.

48. Kellermann A. (1989a), « Agricultural location theory, 1 : Basic models », in Environment and Planning A, vol 21(10), 1381-1396.
49. Kellerman A. (1989b), « Agricultural location theory, 2 : Relaxation of assumptions and applications », in Environment and Planning A, vol 21(11), 1427-1446.
50. Krugman, (1991), Geography and trade. Leuven, Belgium University Press and Cambridge, Mass : MIT Press Edition 142p.
51. Piot-Lepetit, P. et Rainelli, P. (1996), Détermination des marges de manœuvre des élevages à partir de la mesure des inefficacités, INRA Unité d'Economie et Sociologie Rurales.
52. PNUD, (2009), Province du Maniema, Profil résumé, Conditions de vie des ménages,
53. Ricardo, D. (1992, traduction de l'édition anglaise de 1821), Des principes de l'économie politique et de l'impôt, Flammarion, Paris, 508 p.
54. Richmond, J. (1974), «Estimating the Efficiency of Production», International Economic Review, 15, 515-521.
- 55.** Enquête socio-économique dans les bassins de production agricole du PIRAM dans la Province du Maniema en RD CONGO. Décembre 2012
Christophe Kasigwa Masumbuko - Mwambusa Ct Makuta - Niranda Ntamwira

. *Nouvel espace d'information sur le Global Working Group on Land*

. *Le droit à la terre*, Centre Europe - Tiers Monde, Novembre 2015

. *Rapport de la session de mise en commun des leçons apprises du Forum Foncier Mondial par les participants sénégalais et recommandations*, juin 2015

. *Tensions sur l'espace agricole : quand les enjeux fonciers réinterrogent le rapport entre propriété et usage*, 23 p, <http://vertigo.revues.org/18413>, Article en libre accès

<https://www.capfida.mg/pi/www.capfida.mg/site/spipf2ca.html?rubrique273>

22. https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_à_Madagascar

23. <http://www.cirad.mg/aiafmada/manifestations/journee-des-op/>

24. <http://www.observatoire-foncier.mg/bibliotheques/ouvrages/> Déc.

ANNEXES

- 1. Le questionnaire élaboré pour l'enquête (Version FR et Malagasy)**
- 2. Liste des personnes rencontrées et des institutions visitées**
- 3. Tableaux croisés d'indicateurs utiles pour l'analyse de l'approche genre à Soalala**

Questionnaire EAF / Ménages / Gouvernance Foncière / Utilisation des Ressources Naturelles

Septembre 2017

Par Cobar, FIDA, CPM

SECTION 1 GENERALITES

1. Quel est le numéro du questionnaire?

Le code a 3 caractères.

2. Quel est le nom de l'enquêteur ?

3. Quel est le nom du chef de ménage?

4. Quelle est la date de l'enquête?

5. Numéro de téléphone du répondant ou celui d'un proche

SECTION 2 CHEF DU MENAGE

6. Quel est votre âge?

7. Géolocalisation EAF ou maison principale

8. Quel est le nom du Fokontany ou lieu-dit?

9. Quel est le nom de la commune?

10. Quel est votre lieu de naissance?

1. Fokontany 2. ailleurs Boeny 3. ailleurs pays
 4. ailleurs

11. Quel est votre niveau de formation?

12. Etes vous dans une organisation paysanne(s) ou GIE?

1. oui 2. non

13. Si oui, citer

La question n'est pertinente que si Organisation paysanne(s) ou GIE = "oui"

14. Exercez vous d'autres activités?

1. Elevage 2. Pêche 3. Agroforesterie
 4. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Quelles sont vos sources de revenus?

1. OP 2. Location de terre 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Section 3-A MENAGE: Caractéristiques des membres actifs du ménage en 2017 (pas concession, pas les fils mariés indépendants), ceux qui participent à l'exploitation

Nombre de femmes dans le ménage

16. Combien de femmes au total compte le ménage ?

17. Dont combien participe aux semis ?

18. Dont combien participe aux récoltes?

Autres adultes (frères, parents) présents dans le ménage ?

19. Combien d'autres adultes (frères, parents) sont présents dans le ménage ?

20. Dont combien participe aux semis ?

21. Dont combien participe aux récoltes?

Nombre d'enfants adultes dans le ménage

22. Combien d'enfants adultes sont présents dans le ménage ?

23. Dont combien participe aux semis ?

24. Dont combien participe aux récoltes ?

Nombre d'adultes présents travaillant à l'extérieur ?

25. Combien d'adultes présents travaillant à l'extérieur ?

26. Dont combien participe aux semis ?

27. Dont combien participe aux récoltes?

Nombre de mineurs dans le ménage ?

28. Combien de mineurs compte le ménage ?

29. Dont combien allant à l'école ?

SECTION 3-B MENAGE: Actifs extérieurs

30. Le ménage compte-t-il un actif qui travaille à l'extérieur ?

1. oui 2. non

31. Si oui, quelle est sa relation au chef de ménage ?

1. Epou(ses) 2. fils 3. fille
 4. neveu 5. nièce 6. frère
 7. sœur 8. père 9. mère

La question n'est pertinente que si Actif_W_Extérieur = "oui"

32. Quelle est son activité principale ?

1. Agriculteur 2. transformateur 3. Intermédiaire
 4. commerçant 5. artisan 6. CPM

La question n'est pertinente que si Actif_W_Extérieur = "oui"

33. Quel pourcentage de son temps consacre-t-il à cette activité ?

1. Plein temps 2. mi-temps 3. pas du tout

La question n'est pertinente que si Actif_W_Extérieur = "oui"

SECTION 4 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES EAFS

34. Quelle variétés(s) de cultures pratiquez-vous ?

1. Riz 2. canne 3. coton
 4. anacarde 5. arachide 6. maraichage
 7. autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

35. Quel type de spéculation ?

1. Vivrières 2. fruitières 3. rente

36. A quelle saison cultivez-vous ?

1. Jeby (1ere saison) 2. Asara (2éme saison)
 3. Atriary (intermédiaire) 4. Toutes les saisons

37. De quelle surface disposez-vous pour vos cultures ?

38. Avez-vous cultivé cette année 2017 ?

1. oui 2. non

39. Qui s'occupe de la gestion de l'Exploitation Agricole Familiale ?

1. chef de ménage 2. épouse 3. fils 4. frère
 5. oncle 6. autre

40. En quelle année avez-vous acquis ce terrain ?

41. Sous quelle forme êtes-vous devenu propriétaire de ce terrain ?

1. héritage 2. achat
 3. location court terme 4. location long terme
 5. métayage 6. prêt gratuit
 7. Autre

42. Si location court terme combien cela vous coute en sac ou Ariary ?

La question n'est pertinente que si Mode d'acquisition du terrain = "location court terme"

43. Selon quel mode de paiement vous êtes-vous acquitté de sa valeur ?

1. rien 2. partage de la récolte 3. loyer fixe
 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

44. Détenez-vous un certificat foncier ou tout autre titre de propriété ?

1. oui 2. non

SECTION 5 PERCEPTION DES PROBLEMES

45. Citer 3 problèmes principaux liés à vos activités agricoles ?

1. Semences 2. Nuisibles
 3. Engrais 4. Eau(irrigation)
 5. Changement climatique 6. Accès à la terre
 7. Prix

Ordonnez 3 réponses.

46. Citer les problèmes d'organisation principaux?

1. Prix 2. Foncier 3. Encadrement
 4. Equipement 5. Crédit 6. Assurance
 7. Autre(s)

Ordonnez 3 réponses.

47. Pensez-vous que vos droits sur les terres sont reconnus et protégés ?

1. Suffisamment 2. Pas assez 3. moyennement
 4. pas du tout

SECTION 5 (BIS) INSTITUTIONS

48. Pensez-vous que l'Etat prend en compte vos intérêts dans sa politique foncière ?

1. oui 2. non

49. Etes-vous satisfaits des services de la CPM ?

1. Très satisfait 2. satisfait 3. moyennement
 4. peu satisfait 5. pas satisfait

50. Comment améliorer ses prestations ?

51. Qu'attendez-vous le plus des OPs ?

1. Encadrement
 2. défense des droits et intérêts
 3. meilleure organisation de l'AF
 4. représentation nationale

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

SECTION 6 ELEVAGE

52. Quels types d'animaux élevez-vous ?

1. Zébus 2. Porcins 3. Caprins
 4. Volaille 5. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

53. Comment les gérez-vous ?

1. propre 2. confiage à l'année 3. confiage/jour
 4. Autre(s)

54. Quel est votre objectif ?

1. Prestige 2. Epargne 3. lait 4. viande
 5. commercial 6. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

55. La destination ?

1. naisseur 2. embouche 3. autre(s)

56. La conduite ?

1. à l'étable 2. pâturage 3. autre(s)

57. Comment les abritez-vous ?

1. aucun 2. dans la cour 3. parc extérieur
 4. autre(s)

58. Quels sont les problèmes principaux de l'élevage ?

1. Santé 2. Vol
3. Etable 4. Gardiennage
5. Pâturage 6. Encadrement
7. Financement 8. Aliment Bétail
9. Commercialisation

Ordonnez 3 réponses.

SECTION 7 AGROFORESTERIE

59. Comment cuisinez-vous ?

1. bois 2. charbon 3. gaz 4. électricité
 5. mélange 6. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

60. Dans quel endroit obtenez-vous le bois ?

61. Pensez-vous qu'il y ait un avenir pour l'usage du bois dans votre Fokontany ?

1. oui 2. non

62. Des membres de votre ménage pratiquent-ils la cueillette de produits forestiers ?

1. oui 2. non

63. Si oui, quels fruits ?

La question n'est pertinente que si Pratique de la cueillette Parmi "oui ; non"

64. Fibres ? (Raphia - Satrana)

65. Cette activité est-elle importante pendant les périodes difficiles ?

1. oui 2. non

66. Est-ce que les ressources diminuent avec le temps ?

1. oui 2. non

67. Comment est-ce que le gouvernement peut aider cette activité ?

SECTION 8 PECHE

68. Est-ce que des membres de votre famille pratiquent la pêche ?

1. oui 2. non

69. Si oui, s'agit-il de la pisciculture de rizière ?

1. oui 2. non

La question n'est pertinente que si Pratique de la pêche = "oui"

70. Quelle est l'évolution du stock de poissons ces dernières années dans les eaux ?

1. Croissance 2. diminution 3. stagnation
 4. NSP 5. autre